

MAINTIEN DES CONTACTS PÈRES/ENFANTS APRÈS LA SÉPARATION : LE POINT DE VUE DES HOMMES

Rapport de recherche

CSR-2000-3F

Maintien des contacts pères/enfants après la séparation : le point de vue des hommes

Préparé par :
Céline Le Bourdais
Heather Juby
Nicole Marcil-Gratton

Centre interuniversitaire d'études démographiques
Institut national de la recherche scientifique/Université de Montréal

Présenté à :
La Section de la famille, des enfants et des adolescents
Ministère de la Justice du Canada

Also available in English

Le présent rapport peut être reproduit, en tout ou en partie, par quelque moyen que ce soit, sans frais et sans qu'il soit nécessaire d'en demander la permission au ministère de la Justice, pourvu que toutes les précautions raisonnables soient prises pour assurer l'exactitude de la matière reproduite, que le ministère de la Justice soit désigné comme source et que la reproduction ne soit pas présentée comme la version officielle du rapport d'origine.

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ	v
AVANT-PROPOS	ix
I. INTRODUCTION	1
II. DONNÉES DISPONIBLES ET STRATÉGIE D'ANALYSE.....	3
A. L'Enquête sociale générale sur la famille de 1995 et ses limites.....	3
B. Établissement de l'échantillon de pères et de l'échantillon des enfants	4
C. Définition de la fréquence des contacts pères/enfants	7
III. PROFIL DES PÈRES SELON LA FRÉQUENCE DES CONTACTS AVEC LEURS ENFANTS.....	13
A. Caractéristiques socio-démographiques ayant trait aux enfants	13
B. Caractéristiques familiales et économiques des pères	17
C. Perceptions des pères face à différents aspects de la vie conjugale et familiale	22
IV. RELATIONS PÈRES/ENFANTS APRÈS LA SÉPARATION : LES ATTENTES DES PÈRES ET DES MÈRES	29
A. Limite des données	29
B. Satisfaction face aux modalités de garde.....	31
C. Le soutien financier pour subvenir aux besoins de l'enfant	36
D. Le rôle du tribunal dans la prise en charge des enfants	38
V. LES FACTEURS QUI INFLUENT SUR LA FRÉQUENCE DES CONTACTS PÈRES/ENFANTS.....	41
A. Caractéristiques socio-démographiques	41
B. Attitudes et perceptions face au rôle de père	47
VI. DISCUSSION ET CONCLUSION.....	51
ANNEXE 1	57
RÉFÉRENCES	59

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Effectifs des enfants biologiques ou adoptés âgés de 0-17 ans dont les parents ne vivaient pas ensemble au moment de l'enquête, selon le sexe du parent répondant	5
Tableau 2 : Répartition des répondants qui ne vivaient pas avec l'autre parent biologique de leurs enfants au moment de l'enquête, selon leur sexe et leur âge, et selon le nombre et le groupe d'âge de leurs enfants	6
Tableau 3 : Répartition des enfants biologiques ou adoptés âgés de 0-17 ans déclarés par leur père ou leur mère, selon le nombre de jours passés avec leur père au cours des douze mois précédant l'enquête.....	8
Tableau 4 : Répartition (en %) des enfants âgés de 0-17 ans ne vivant pas à temps plein chez leur père, selon le temps passé avec leur père et selon la fréquence des contacts par lettre ou par téléphone au cours de l'année précédant l'enquête	9
Tableau 5 : Effectifs des enfants et des pères selon la fréquence des contacts père-enfant	11
Tableau 6 : Répartition (en %) des enfants âgés de 0-17 ans selon le temps passé avec leur père et selon diverses caractéristiques socio-démographiques.....	14
Tableau 7 : Répartition (en %) des pères des enfants âgés de 0-17 ans selon le temps passé en moyenne avec les enfants et selon l'histoire conjugale et parentale du père	19
Tableau 8 : Répartition (en %) des pères des enfants âgés de 0-17 ans selon le temps passé en moyenne avec les enfants et selon diverses caractéristiques économiques du père	19
Tableau 9 : Répartition (en %) des pères des enfants âgés de 0-17 ans selon le temps passé en moyenne avec les enfants et selon diverses perceptions face à leur rôle de père	23
Tableau 10 : Répartition (en %) des pères des enfants âgés de 0-17 ans selon le temps passé en moyenne avec les enfants et selon leurs perceptions des rôles féminin et masculin	26
Tableau 11 : Répartition (en %) des pères des enfants âgés de 0-17 ans selon le temps passé en moyenne avec les enfants et selon leurs attitudes à l'égard du bonheur.....	28
Tableau 12 : Effectifs d'enfants retenus pour l'étude de certaines questions concernant les arrangements de garde, selon le sexe du parent répondant et selon le temps passé avec le père.....	30

Tableau 13 : Répartition (en %) des enfants âgés de 0-17 ans selon le niveau de satisfaction des pères et des mères concernant 1) les modalités de résidence ^a et 2) la fréquence des contacts entre le père et l'enfant, et selon le temps passé avec leur père	32
Tableau 14 : Répartition (en %) des enfants âgés de 0-17 ans selon 1) qu'ils bénéficient ou non d'un soutien financier de leur père et 2) le niveau de satisfaction concernant ce soutien financier; selon le sexe du parent répondant et le temps passé avec le père.....	37
Tableau 15 : Répartition (en %) des enfants âgés de 0-17 ans selon 1) que la garde a ou non été décidée par le tribunal et 2) la conformité des répondants à la décision de la cour; selon le sexe du parent répondant et le temps passé avec le père.....	39
Tableau 16 : Effet de diverses caractéristiques socio-démographiques (incluant l'âge des enfants au moment de l'enquête et la durée écoulée depuis la séparation) sur le temps que les pères séparés passent avec leurs enfants	43
Tableau 17 : Effet de diverses caractéristiques socio-démographiques (incluant l'âge des enfants au moment de l'enquête et de la séparation) sur le temps que les pères séparés passent avec leurs enfants	45
Tableau 18 : Effet de diverses caractéristiques socio-démographiques (incluant l'âge des enfants au moment de la séparation et la durée écoulée depuis la séparation) sur le temps que les pères séparés passent avec leurs enfants	46
Tableau 19 : Effet de diverses caractéristiques socio-démographiques (incluant l'âge des enfants au moment de la séparation et la durée écoulée depuis la séparation) et de diverses perceptions des pères séparés sur le temps qu'ils passent avec leurs enfants	48

LISTE DES FIGURES

Figure 1 :	Fréquence des contacts par lettre ou téléphone selon le temps passé avec le père.....	10
Figure 2 :	Répartition des enfants selon le type d'union à la naissance et le temps passé avec le père	15
Figure 3 :	Répartition des enfants selon l'âge à la séparation et le temps passé avec le père	16
Figure 4 :	Répartition des pères selon le revenu annuel et le temps passé avec les enfants	21
Figure 5 :	Effet du divorce sur la relation avec les enfants et le temps passé avec eux	24
Figure 6 :	Proportion des pères satisfaits des modalités de résidence et le temps passé avec les enfants	34
Figure 7 :	Proportion des mères et des pères insatisfaits des modalités de résidence selon le niveau de contact père/enfant	35

RÉSUMÉ

Ce rapport présente les résultats d'un projet de recherche mené à l'hiver 1999-2000 pour l'Équipe sur les pensions alimentaires pour enfants du ministère de la Justice du Canada. On a demandé aux auteurs du rapport d'analyser la fréquence des contacts pères/enfants après la séparation des parents à partir des données de l'Enquête sociale générale (ESG) (cycle 10) sur la famille, réalisée par Statistique Canada en 1995. Pour la première fois au Canada, on a recueilli, dans le cadre de cette enquête, des informations non seulement auprès de mères séparées mais également auprès de pères. Les répondants séparés ont répondu à des questions portant sur les contacts qu'ils avaient eus avec chacun de leurs enfants au cours de l'année précédant l'enquête ainsi que sur le temps que ces derniers avaient passé avec leur autre parent. Ces informations ont permis d'adopter une approche centrée sur les pères plutôt que sur les mères, et de tenir compte des attitudes et perceptions des hommes face à leur rôle parental.

Ce rapport présente :

- Un profil des pères séparés en fonction de la fréquence des contacts qu'ils ont avec leurs enfants.
- Une comparaison des déclarations des mères et des pères séparés au sujet de leurs attentes face à la prise en charge des enfants (mode de garde, fréquence des contacts, pension alimentaire).
- Une analyse des facteurs susceptibles d'accroître la fréquence des contacts entre les pères et leurs enfants.

PRINCIPAUX RÉSULTATS

Les enfants de parents séparés que leur père a déclarés le voient de façon très inégale

Près du tiers des enfants déclarés par leur père l'ont vu très régulièrement, c'est-à-dire qu'ils ont passé cinq mois ou plus avec lui au cours des 12 mois précédant l'enquête. À l'autre bout de l'échelle, près du quart des enfants n'ont eu à peu près aucun contact avec leur père (moins de sept jours), et un enfant sur six n'a passé aucun moment avec lui. En réalité, le portrait risque d'être nettement plus sombre que celui brossé ici, étant donné la sous-représentation des pères qui voient peu ou pas leurs enfants au sein de l'échantillon rejoint par l'ESG de 1995.

Les contacts par lettre ou par téléphone ne constituent pas un substitut aux visites du père aux enfants auquel il aurait recours en raison de la distance qui le sépare du domicile de ceux-ci

Plus les hommes voient leurs enfants, plus ils paraissent enclins à communiquer fréquemment avec eux par lettre ou par téléphone. De plus, les pères qui communiquent régulièrement par téléphone ou par lettre avec leurs enfants habitent en majorité relativement près de la résidence de ces derniers.

La vie conjugale et parentale de la majorité des pères séparés ne s'arrête pas à la relation ayant donné lieu à la naissance de l'enfant

Plus de la moitié des pères séparés avaient conclu une nouvelle union entre le moment de la séparation et la tenue de l'enquête; environ un père sur huit avait vécu avec les enfants d'une nouvelle conjointe, et une proportion sensiblement égale avait eu des enfants biologiques au sein d'une autre union.

Les pères séparés ont sensiblement les mêmes comportements avec chacun de leurs enfants, une fois les caractéristiques de chacun de ces enfants contrôlées

L'analyse de régression multi-niveaux a montré que la plus grande partie de la variation observée dans le nombre de jours que les pères passent avec leurs enfants vient de différences entre les pères, ce qui signifie que les différences observées entre enfants d'un même père sont relativement faibles.

L'âge des enfants au moment de la séparation parentale est un facteur déterminant du nombre de contacts entre les pères et leurs enfants

Dans l'ensemble, plus les enfants étaient âgés au moment de la séparation de leurs parents, plus la fréquence des contacts au moment de l'enquête était élevée. Ainsi, le nombre de jours que les enfants passent avec leur père croît dans un premier temps à mesure que l'âge des enfants au moment de la séparation augmente, et ce jusque vers 5,5 ans; il stagne plus ou moins par la suite, avant de se remettre à croître de façon marquée chez les enfants qui étaient âgés de 10 ans ou plus lors de la séparation.

Plus la distance géographique entre les domiciles respectifs des parents séparés est grande, moins les pères passent de temps avec leurs enfants

Les enfants qui habitent à 50 kilomètres ou plus du domicile de leur père le voient nettement moins souvent que ceux qui résident à moins de 10 kilomètres.

Les pères occupant un emploi à temps partiel passent clairement moins de temps avec leurs enfants que ceux qui travaillent régulièrement à temps plein

Ce résultat traduit peut-être le fait que les hommes occupant un emploi régulier de jour ont des horaires fixes qui s'accordent mieux avec ceux de leurs enfants que les horaires des travailleurs à temps partiel, qui sont souvent variables, et que ces hommes ont des revenus plus élevés auxquels est associée une fréquence plus grande de contacts pères/enfants. Ce résultat donne à croire que les pères dont les revenus ne leur permettent pas de s'acquitter de leurs obligations alimentaires auront parfois tendance à couper les liens avec leurs enfants plutôt que de maintenir une situation qu'ils jugent trop difficile.

Les pères qui entretiennent des attitudes positives envers la paternité passent plus de temps avec leurs enfants

Les pères qui considèrent que le fait d'avoir un enfant les a rendus plus heureux, et qui se montrent satisfaits des modalités de garde et du temps qu'ils passent avec leurs enfants, sont aussi ceux qui passent le plus de temps avec eux. Ces résultats renvoient l'image de pères

impliqués auprès de leurs enfants, image qui contraste avec celle, souvent véhiculée dans les médias, des pères absents se désintéressant de leurs enfants.

CONCLUSION

La propension des pères à s'acquitter de leurs obligations alimentaires envers leurs enfants après une séparation est étroitement liée à la fréquence des contacts qu'ils ont avec eux. La détermination des facteurs susceptibles d'accroître la fréquence des contacts pères/enfants constitue donc une étape cruciale si l'on veut réduire les risques de pauvreté auxquels sont confrontés les enfants de parents séparés. La présente analyse des données de l'ESG de 1995 constitue un premier pas dans cette direction, mais l'on devra procéder à de nouvelles analyses si l'on espère mieux comprendre les processus en cours au lendemain d'une séparation.

Dans un premier temps, le recours à des études longitudinales qui permettent de suivre les mêmes individus à mesure qu'ils traversent différentes étapes de leur vie s'impose. De telles données sont nécessaires pour qu'on arrive à distinguer l'effet associé aux cohortes de l'effet du simple passage du temps dans les résultats que nous avons observés. L'Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes (ELNEJ), qui suit un vaste échantillon d'enfants canadiens à mesure qu'ils grandissent, pourra être utilisée de façon à mettre en lumière la dynamique des relations parents/enfants au lendemain d'une séparation. Cependant, comme très peu de pères ont répondu au questionnaire de l'ELNEJ, l'enquête ne permet pas d'aborder l'étude des contacts pères/enfants directement du point de vue des hommes. À cet égard, l'Enquête sociale générale sur la famille, qui sera menée par Statistique Canada en 2001, offre un potentiel de recherche intéressant. D'une part, la majorité des difficultés (dont les problèmes de cheminement dans le questionnaire) que nous avons éprouvées devraient avoir été aplanies; d'autre part, l'échantillon visé est nettement plus grand et devrait donc permettre la poursuite d'analyses plus précises que celles que nous avons menées ici. De plus, étant donné la croissance du nombre d'enfants vivant la séparation de leurs parents, la proportion des hommes enquêtés ne vivant pas avec la mère de leurs enfants devrait être plus élevée que dans le passé.

AVANT-PROPOS

Le *Comité mixte spécial sur la garde et le droit de visite des enfants* a rendu public, en décembre 1998, son rapport intitulé *Pour l'amour des enfants*. Ce rapport soulignait les questions difficiles, voire douloureuses, auxquelles ont à faire face les parents qui se séparent ou qui divorcent, et proposait des réformes à la loi. En réponse à ce rapport, le gouvernement du Canada a mis en avant sa *Stratégie pour une Réforme* dans le but de faciliter le maintien des relations parentales après un divorce. Un élément clé de cette stratégie suppose une recherche plus approfondie dans plusieurs domaines, dont la collecte et l'analyse de données fiables sur les arrangements auxquels en viennent les parents au moment de se séparer ou de divorcer quant à la prise en charge de leurs enfants et aux contacts qu'ils veulent maintenir avec eux.

Le cycle 10 de l'Enquête sociale générale réalisée par Statistique Canada en 1995, qui porte sur la famille, fournit des informations utiles à cet égard. Cette enquête constitue une source unique de données sur les pères, sur leurs attitudes et sur leurs contacts avec leurs enfants après la séparation ou le divorce. Dans le contexte de ses préoccupations au sujet des pensions alimentaires, de la garde des enfants et des droits de visite, le ministère de la Justice a subventionné une analyse des données de cette enquête, dont voici le rapport.

I. INTRODUCTION

Au cours des 30 dernières années, l'évolution des comportements conjugaux des adultes a profondément modifié les relations entre les pères et leurs enfants. La multiplication des ruptures d'union consécutive à l'entrée en vigueur de la *Loi sur le divorce* en 1968 et le recul prononcé du mariage au profit de l'union libre, d'abord comme mode de formation des couples puis comme cadre familial, ont eu pour effet d'accroître passablement la proportion d'enfants qui voient leurs parents se séparer, et ce de plus en plus tôt dans la vie. Près du quart des enfants canadiens nés à la fin des années 1980 avaient ainsi connu l'expérience de la monoparentalité dès l'âge de six ans; parmi les enfants nés au début des années 1970, cette proportion n'était atteinte qu'à l'âge de 15 ans (Marcil-Gratton et Le Bourdais, 1999).

Après la séparation parentale, les enfants continuent en très grande majorité de vivre avec leur mère. Les liens qu'ils entretiennent avec leur père ne sont donc plus assurés sur une base quotidienne; la qualité et la fréquence des contacts pères/enfants doivent dorénavant être définis en fonction des attentes, souvent conflictuelles, des parents séparés. Les quelques recherches menées aux États-Unis et en Europe qui ont examiné l'impact du maintien ou non des liens pères/enfants sur le développement des enfants arrivent à des résultats mitigés (pour une revue, voir Seltzer, 1994). Elles sont toutefois unanimes à souligner l'existence d'une association positive entre le maintien des contacts et la régularité des paiements de pension alimentaire, ce qui laisse supposer que le maintien des liens pères/enfants pourrait réduire les risques de pauvreté des enfants de parents séparés (Jacobsen et Edmondson, 1993; McLanahan *et al.*, 1994; Seltzer, 1991). Ces résultats soulignent l'intérêt d'entreprendre des analyses qui prennent directement en considération le point de vue des pères plutôt que celui des mères, comme on l'a fait traditionnellement dans la majorité des études, si l'on espère comprendre les facteurs qui favorisent ou non les contacts des pères avec leurs enfants (pour une argumentation en faveur d'une telle approche, voir Goldscheider et Kaufman, 1996). C'est là l'objet de la présente recherche, qui s'appuie sur une exploitation de l'Enquête sociale générale (ESG) sur la famille de 1995.

Plus précisément, notre recherche vise à décrire les caractéristiques ainsi que les valeurs et attitudes des pères séparés, et à repérer les facteurs et les conditions qui influent sur la probabilité de maintenir des contacts avec les enfants après la rupture d'union. L'analyse procède en trois temps. Dans un premier temps, nous brossons le profil des pères en fonction de la fréquence des contacts qu'ils ont avec leurs enfants. En d'autres termes, nous cherchons à voir si le niveau de contacts observé varie en fonction des caractéristiques démographiques (p. ex. âge des enfants à la rupture, durée écoulée depuis la séparation) ou socio-économiques (éducation, revenu) des pères et en fonction de leur perception de certains aspects de la vie conjugale et familiale. Cette analyse s'appuie uniquement sur les informations recueillies directement auprès des pères.

Dans un deuxième temps, nous cherchons à mettre en contraste les déclarations des mères et des pères séparés au sujet de leurs attentes face à la prise en charge des enfants (mode de garde, fréquence des contacts, pension alimentaire) et à leur degré de satisfaction quant aux modalités en vigueur. En d'autres termes, nous cherchons à vérifier si le degré de satisfaction observé,

pour une fréquence donnée de contacts pères/enfants, varie selon le sexe du parent répondant à l'enquête. Il importe de souligner ici que les mères et les pères rejoints par l'ESG de 1995 ne répondent pas au sujet des mêmes enfants. Cette comparaison est donc avant tout exploratoire, plus que, comme nous le verrons plus loin, l'échantillon de pères interrogés sur certaines questions est relativement petit.

Enfin, dans un troisième temps, nous menons une analyse multivariée afin de dégager l'effet net des facteurs qui influencent la fréquence des contacts entre les pères et leurs enfants.

II. DONNÉES DISPONIBLES ET STRATÉGIE D'ANALYSE

A. L'ENQUÊTE SOCIALE GÉNÉRALE SUR LA FAMILLE DE 1995 ET SES LIMITES

L'Enquête sociale générale (cycle 10) sur la famille a été menée par Statistique Canada en 1995. Pour la première fois au Canada, on a recueilli des informations sur la fréquence des contacts pères/enfants non seulement auprès de mères séparées mais également auprès de pères (on n'a cependant pas recueilli d'informations auprès des deux conjoints séparés). Plus de 10 000 hommes et femmes, âgés de 18 ans et plus, ont été interrogés sur tous les enfants qu'ils avaient eus ou élevés au cours de leur vie. Les répondants séparés ont aussi répondu à des questions sur les contacts qu'ils avaient eus avec chacun de leurs enfants au cours de l'année précédant l'enquête ainsi que sur le temps que ces derniers avaient passé avec leur autre parent. Ces renseignements nous permettent de mesurer directement, à partir des pères, la fréquence des contacts qu'ils ont avec leurs enfants et de dresser le profil socio-démographique de ces pères en fonction de la fréquence des contacts pères/enfants.

L'exploitation des données de l'ESG de 1995 ne va pas sans difficulté. En premier lieu, une recherche antérieure que nous avons effectuée a montré que la qualité des informations fournies par les hommes, concernant les enfants qu'ils ont eus d'une union précédente, est moins bonne que celle des données recueillies auprès des femmes. En principe, on aurait pu s'attendre à ce que les pères et les mères séparés rejoints par l'ESG déclarent sensiblement le même nombre d'enfants biologiques, comme l'ont fait les parents toujours ensemble au moment de l'enquête (voir Juby et Le Bourdais, 1999). Or, notre étude a montré que c'est loin d'être le cas : des enfants dont les deux parents ne vivaient pas ensemble au moment de l'enquête, presque les deux tiers ont été déclarés par des répondants de sexe féminin, c'est-à-dire par leur mère; autrement dit, les répondants de sexe masculin qui ne vivaient pas avec la mère de leurs enfants, soit les pères séparés, ont déclaré 40 % moins d'enfants que les mères séparées. Ces résultats vont dans le sens de ceux d'autres études (Furstenberg, 1988; Poulain *et al.*, 1991; Rendall *et al.*, 1997; Seltzer et Brandreth, 1994) et tiennent au fait que les pères séparés sont, d'une part, plus difficiles à joindre par enquête que les mères séparées et qu'ils ont, d'autre part, davantage tendance que les mères à sous-déclarer le nombre d'enfants qu'ils ont eus dans le passé. Compte tenu des différences de déclaration observées selon le sexe du parent répondant, on ne peut donc pas combiner directement les réponses fournies par les pères et les mères pour étudier la fréquence des contacts pères/enfants sans risque de biaiser les résultats.

Par ailleurs, l'analyse comparée des déclarations des pères et des mères a montré que le sous-dénombrement d'enfants touche surtout les pères qui n'avaient que peu ou pas de contacts avec leurs enfants et qui ne payaient aucune pension alimentaire, et que les pères qui voient plus régulièrement leurs enfants sont nettement plus enclins à les rapporter (Juby et Le Bourdais, 1999). En gardant ce résultat présent à l'esprit, on pourra néanmoins tirer de l'analyse des informations fournies par les pères des renseignements très intéressants sur les contacts pères/enfants.

En deuxième lieu, certaines difficultés d'exploitation de l'ESG sont inhérentes à la façon dont les données ont été recueillies. Étant donné la complexité des cheminements suivis dans le questionnaire de l'ESG, on a tout simplement omis de poser certaines questions à divers groupes de répondants. À titre d'exemple, on n'a pas posé de questions sur le règlement de la garde des enfants par un tribunal aux répondants dont les enfants avaient passé toute l'année précédant l'enquête chez leur autre parent. Cela aura pour effet de rendre difficiles, sinon impossibles, certaines analyses prévues au départ; nous y reviendrons plus loin.

B. ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCHANTILLON DE PÈRES ET DE L'ÉCHANTILLON DES ENFANTS

Notre recherche porte exclusivement sur les enfants biologiques ou adoptés, âgés de 0 à 17 ans, qui ont été déclarés par les hommes ou les femmes, et dont les deux parents (biologiques ou adoptifs) ne vivaient pas ensemble au moment de l'enquête; sont donc exclus de l'analyse les enfants nés d'une union antérieure des conjoints des répondants, ainsi que les enfants âgés de 18 ans ou plus en 1995.

Pour analyser la fréquence des contacts entre les pères et leurs enfants, nous pouvons adopter soit le point de vue des pères et utiliser un échantillon de pères, soit le point de vue des enfants et construire un échantillon des enfants. Le recours aux pères comme unité d'analyse a l'avantage de ne pas attribuer un poids plus élevé aux caractéristiques des hommes ayant plusieurs enfants. De plus, un coup d'œil aux données a révélé que, très souvent, les pères n'ont pas la même fréquence de contacts avec chacun de leurs enfants. Les modalités de garde peuvent être différentes au sein d'une même fratrie : un père pourra, par exemple, vivre à temps plein avec son fils adolescent et accueillir son plus jeune enfant seulement une fin de semaine sur deux. Les enfants déclarés par le père peuvent aussi être issus d'unions différentes, auquel cas les modalités de garde risquent de varier grandement. Pour tenir compte de la variabilité du temps passé par les pères avec chacun de leurs enfants, nous avons donc d'abord construit un échantillon d'enfants.

Pour cela, nous avons procédé de la façon suivante (voir le tableau 1). À partir des informations fournies par les répondants de sexe masculin et de sexe féminin, nous avons d'abord sélectionné tous les enfants biologiques ou adoptés âgés de 0 à 17 ans dont les deux parents (biologiques ou adoptifs) ne vivaient pas ensemble au moment de l'enquête (477 enfants déclarés par les pères, 832 par les mères), et nous n'avons retenu que les enfants dont les deux parents étaient toujours vivants. Parmi les enfants déclarés par les pères, ont ainsi été exclus 15 enfants dont la mère était décédée et 6 enfants pour lesquels le père ne savait pas si la mère était encore vivante. Treize autres enfants ont aussi été écartés de l'échantillon : 9 enfants pour lesquels on n'avait aucune information sur la mère et 4 enfants en raison d'incohérences dans les informations recueillies. Au total, 34 enfants déclarés par les pères et 100 enfants déclarés par les mères ont été exclus. L'échantillon retenu d'enfants déclarés par les hommes s'établit à 443; ces enfants ont été déclarés par 311 pères. En comparaison, l'échantillon déclaré par les femmes est de 732 enfants qui ont été déclarés par 449 mères.

Tableau 1 : Effectifs des enfants biologiques ou adoptés âgés de 0-17 ans dont les parents ne vivaient pas ensemble au moment de l'enquête, selon le sexe du parent répondant

	Parent répondant	
	Père	Mère
Effectifs initiaux d'enfants ^a	477	832
Exclusions :		
- Autre parent décédé	15	45
- Ne sait pas si l'autre parent encore vivant	6	33
- Manquant	9	9
- Autre (enfant rarement chez l'un ou l'autre de ses parents)	4	13
Effectifs des enfants dont les deux parents sont vivants mais pas ensemble	443	732
Effectifs de parents des enfants dans l'échantillon	311	449
Autres cas exclus :		
- Enfants exclus par manque d'information	25	56
Pour les analyses basées sur le temps passé chez le père :		
Effectifs des enfants	418	676
Effectifs des parents	291	414

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale (ESG) sur la famille, 1995.

^a Données pondérées ramenées à la taille de l'échantillon initial.

Dans les analyses qui suivent, nous utiliserons parfois l'échantillon des enfants, parfois l'échantillon des pères comme unité de base. L'examen des variables qui sont construites à partir de questions posées séparément pour chaque enfant (p. ex. quantité et nature des contacts, âge de l'enfant à l'enquête et au moment de la séparation, satisfaction à l'égard des modalités de garde) sera mené à partir de l'échantillon des enfants. Par contre, nous aurons recours à l'échantillon des pères lorsqu'il s'agira d'étudier les caractéristiques des pères au moment de l'enquête (p. ex. âge des pères, niveau de scolarité, revenu et perceptions de leur rôle de pères).

Pour mieux apprécier les liens entre les deux échantillons que nous avons construits, le tableau 2 présente la répartition par âge des pères et des mères, selon le nombre et l'âge de leurs enfants. Trois catégories d'âges ont été définies pour décrire la situation des enfants déclarés par un même parent : 1) le parent répondant a au moins un enfant d'âge préscolaire (0 à 5 ans); 2) le parent n'a aucun enfant d'âge préscolaire mais a au moins un enfant en âge de fréquenter l'école primaire (6 à 11 ans); 3) tous les enfants ont l'âge d'aller à l'école secondaire (12 à 17 ans).

Tableau 2 : Répartition des répondants qui ne vivaient pas avec l'autre parent biologique de leurs enfants au moment de l'enquête, selon leur sexe et leur âge, et selon le nombre et le groupe d'âge de leurs enfants

	Père						Mère					
	Groupe d'âge						Groupe d'âge					
	< 30 ans	30-39	40-49	50 et +	N ^a	%	< 30 ans	30-39	40-49	50 et +	N ^a	%
Effectifs	50	120	115	26	311		113	210	115	11	449	
%	16,2	38,5	37,0	8,3		100	25,1	46,8	25,7	2,4		100
Nombre d'enfants de 0-17 ans :												
- 1	82,4	54,1	61,6	77,0	197	63,4	64,3	44,4	45,3	86,2	227	50,6
- 2	13,3	40,7	33,1	23,0	99	31,9	26,2	38,8	46,6	13,8	166	37,1
- 3 et plus	4,3	5,2	5,3	---	15	4,7	9,5	16,8	8,1	---	56	12,3
Total	100	100	100	100	311	100	100	100	100	100	449	100
Groupe d'âge des enfants :												
Au moins 1 enfant de 0-5 ans	83,6	22,2	9,2	---	79	25,5	79,5	26,9	4,1	---	151	33,6
Au moins 1 enfant de 6-11 ans (aucun 0-5)	16,4	52,0	36,2	14,6	116	37,3	20,5	41,6	35,3	9,6	152	33,9
Tous les enfants âgés de 12-17 ans	---	25,8	54,6	85,4	116	37,2	---	31,5	60,6	90,4	146	32,5
Total	100	100	100	100	311	100	100	100	100	100	449	100

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale (ESG) sur la famille, 1995.

^a Données pondérées ramenées à la taille de l'échantillon initial.

On remarquera d'abord que les mères qui n'habitent pas avec le père de leurs enfants sont plus jeunes que les pères vivant une telle situation. Alors que les trois quarts des pères et des mères ont entre 30 et 49 ans, une mère sur quatre a moins de 30 ans comparativement à un père sur six. Cela tient sûrement en partie à l'écart d'âge qu'on observe traditionnellement entre conjoints. Les mères déclarent aussi un plus grand nombre d'enfants que les pères. Près des deux tiers (63,4 %) des pères n'ont déclaré qu'un seul enfant âgé de moins de 18 ans au moment de l'enquête, comparativement à la moitié des mères; par contre, moins de 5 % des premiers mentionnent trois enfants ou plus contre 12,3 % des secondes. L'âge des parents est étroitement lié au nombre et à l'âge des enfants déclarés. Par exemple, les pères âgés de 30 à 49 ans sont proportionnellement plus nombreux à avoir deux enfants ou plus; on peut supposer que les pères âgés de moins de 30 ans ont à peine entamé leur carrière paternelle, alors que les pères de 50 ans et plus ont des enfants qui ont déjà atteint l'âge de la majorité. Enfin, on remarquera que si la très grande majorité des pères (environ 75 %) n'ont pas d'enfant de moins de 6 ans, presque tous les pères âgés de moins de 30 ans à l'enquête avaient un enfant de cet âge.

C. DÉFINITION DE LA FRÉQUENCE DES CONTACTS PÈRES/ENFANTS

Dans le cadre de l'ESG sur la famille, on a demandé aux répondants qui ne vivaient pas avec l'autre parent de leurs enfants de préciser le nombre d'heures, de jours, de semaines ou de mois qu'ils avaient passés avec chacun de leurs enfants au cours des 12 mois précédant l'enquête; on leur a également demandé d'estimer le temps que chaque enfant avait passé avec son autre parent. Ces informations, recodées en nombres de jours dans le fichier de micro-données produit par Statistique Canada, nous ont permis d'établir une classification des enfants en fonction de la fréquence du temps passé avec le père¹; faute de données disponibles pour cette variable, 25 enfants ont dû être écartés de l'analyse, ramenant ainsi notre échantillon à 418 enfants (et 291 pères; voir le tableau 1).

On trouve au tableau 3 la répartition des enfants déclarés par les pères selon le nombre de jours, regroupés en huit catégories, qu'ils ont passés ensemble au cours de l'année précédant l'enquête. Trois enfants sur 10 (30,4 %)² ont vécu cinq mois ou plus chez leur père; environ un enfant sur huit y a vécu 10 mois ou plus et, à l'autre bout de l'échelle, un enfant sur six n'a passé aucun moment avec son père dans les 12 mois précédents. Il convient de rappeler ici que notre échantillon d'enfants surestime le nombre de jours passés avec les pères, puisque les enfants qui vivent moins de deux mois par an chez leur père sont nettement sous-représentés (Juby et Le Bourdais, 1999). La proportion d'enfants qui voient peu leur père risque donc d'être passablement plus élevée que celle observée ici, comme le laissent entendre les réponses des mères. Aux dires de celles-ci, un enfant sur quatre n'a pas vu son père dans les 12 mois précédant l'enquête, et seulement 16,8 % des enfants (soit la moitié moins que le pourcentage déclaré par les pères) ont passé cinq mois ou plus avec lui.

¹ Pour un certain nombre d'enfants, il nous a fallu apporter des corrections au nombre de jours rapportés par les parents répondants. Par exemple, comme on n'a pas demandé le nombre de jours passés avec leurs enfants aux pères ayant déclaré que leurs enfants vivaient à temps plein dans leur ménage, nous avons estimé ce nombre en soustrayant de 365 le nombre de jours que ces enfants avaient passés avec leur mère. Par ailleurs, lorsque la somme des jours passés avec le père et la mère dépassait 365, nous avons imputé comme nombre de jours passés avec le parent répondant la différence entre 365 et le nombre de jours que l'enfant a vécus chez l'autre parent.

² Soit la somme de (13,5 + 4,0 + 12,9).

Tableau 3 : Répartition des enfants biologiques ou adoptés âgés de 0-17 ans déclarés par leur père ou leur mère, selon le nombre de jours passés avec leur père au cours des douze mois précédant l'enquête

Nombre de jours passés avec le père	Parent répondant	
	Père ^a	Mère ^b
	%	
Aucun	16,8	24,7
1-6 jours (moins d'une semaine)	6,6	9,4
7-29 jours (moins d'un mois)	8,2	11,6
30-59 jours (1 à 2 mois)	14,6	17,0
60-149 jours (2 à 5 mois)	23,4	20,5
150-209 jours (5 à 7 mois)	13,5	6,7
210-299 jours (7 à 10 mois)	4,0	3,3
300-365 jours (10 mois et plus)	12,9	6,8
Total	100	100
N ^c	418	676

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale (ESG) sur la famille, 1995.

^a Exclut 25 cas dont l'information sur le nombre de jours passés avec le père est manquante. Ces cas sont exclus des tableaux suivants.

^b Exclut 56 cas dont l'information sur le nombre de jours passés avec le père est manquante. Ces cas sont exclus des tableaux suivants.

^c Données pondérées ramenées à la taille de l'échantillon initial.

Dans les analyses qui suivent, nous avons regroupé les enfants en quatre catégories, en fonction du temps passé chez leur père. Nous avons d'abord cherché à identifier les enfants qui avaient à toutes fins pratiques perdu contact avec leur père, et regroupé ensemble les enfants qui avaient passé moins de sept jours chez celui-ci au cours de l'année précédant l'enquête. À l'opposé, nous avons voulu isoler les enfants qui avaient maintenu un contact très étroit avec leur père, et nous avons inclus dans une même catégorie tous ceux qui l'avaient vu cinq mois (150 jours) ou plus au cours de la dernière année³. Les deux catégories intermédiaires regroupent, l'une les enfants qui ont passé entre une semaine et deux mois (7 à 59 jours) chez leur père, l'autre ceux qui y ont passé entre deux et cinq mois (60-149 jours). La répartition des enfants à la base de presque toutes les analyses qui suivent se résume ainsi :

- 1) moins d'une semaine : le contact est quasi absent (23,4 % des enfants);
- 2) entre une semaine et deux mois : contact faible (22,8 % des enfants);
- 3) entre deux et cinq mois : contact régulier (23,4 % des enfants);
- 4) cinq mois et plus : contact fréquent (30,4 % des enfants).

³ Dans le fichier de micro-données, on observe un regroupement des répartitions autour des multiples de 30 (30 jours, 60 jours, etc.).

On reprochera peut-être à l'approche adoptée ici que le fait de passer du temps avec quelqu'un n'est pas la seule manière de maintenir des liens. Téléphoner ou écrire peuvent en effet s'avérer des moyens efficaces de garder contact, surtout lorsque la distance empêche les visites fréquentes. En nous appuyant sur les données de l'ESG, nous avons tenté de mesurer à quel point ces moyens pouvaient se substituer aux visites. Précisons tout de suite que les résultats obtenus et qui sont présentés au tableau 4 et à la figure 1 nous ont rassurés quant aux risques que nous courions de sous-estimer la fréquence des contacts pères/enfants en ayant recours seulement au nombre de jours que les pères avaient passés avec leurs enfants.

Dans le cadre de l'ESG de 1995, on a demandé aux répondants séparés de préciser la fréquence des contacts par lettre ou par téléphone qu'ils avaient eus avec chacun de leurs enfants dans les 12 mois précédant l'enquête lorsqu'ils ne vivaient pas ensemble; on leur a également demandé d'estimer cette fréquence de contacts pour l'autre parent. Bien sûr, on n'a pas posé la première question aux répondants qui ont dit vivre à temps plein avec leurs enfants; par conséquent, 67⁴ des 418 enfants déclarés par leur père sont exclus de l'analyse qui suit.

Tableau 4 : Répartition (en %) des enfants âgés de 0-17 ans ne vivant pas à temps plein chez leur père, selon le temps passé avec leur père et selon la fréquence des contacts par lettre ou par téléphone au cours de l'année précédant l'enquête

Fréquence des contacts par lettre ou par téléphone ^a	Temps passé avec le père				Total
	Moins d'une semaine	1 semaine à 2 mois	2 à 5 mois	5 mois et plus	
Chaque jour	5,6	4,0	10,8	31,3	11,4
Au moins une fois par semaine	17,3	56,3	67,1	47,3	46,9
Au moins une fois par mois	22,9	22,8	13,2	8,0	17,4
Moins d'une fois par mois	17,4	9,1	2,2	4,5	8,6
Jamais	36,8	7,8	6,7	8,9	15,7
Total	100	100	100	100	100
N ^b	98	92	95	66	351

$\chi^2 = 111,717$; $p = 0,001$; Nb cas manquant : 1

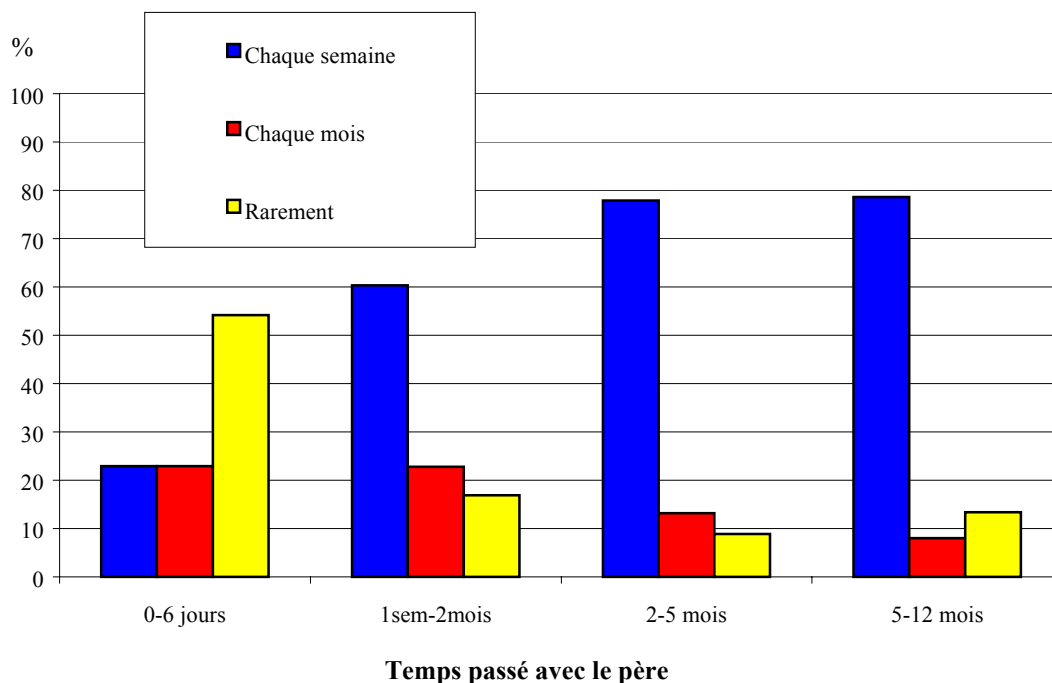
Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale (ESG) sur la famille, 1995.

^a Exclut 67 enfants déclarés comme vivant à temps plein chez leur père.

^b Données pondérées ramenées à la taille de l'échantillon initial.

⁴ Le nombre des enfants exclus de cette analyse dépasse quelque peu le nombre des enfants qui ont été classés au tableau 3 comme ayant passé de 10 à 12 mois chez leur père. Cela tient au fait que, parmi les pères ayant déclaré que leurs enfants vivaient à temps plein dans leur ménage (et auxquels on n'a pas posé de questions sur les contacts par lettre ou par téléphone), certains mentionné que leurs enfants avaient passé une fraction non négligeable de temps avec leur mère au cours de l'année précédant l'enquête.

Figure 1 : Fréquence des contacts par lettre ou téléphone selon le temps passé avec le père



L'examen de la figure 1 montre clairement que le contact par lettre ou par téléphone est loin d'être utilisé comme un substitut aux visites par les pères qui voient rarement leurs enfants. Au contraire, on remarquera que moins les pères voient leurs enfants, moins ils ont tendance à communiquer avec eux par lettre ou par téléphone. Près de 80 % des enfants qui voient leur père fréquemment (5 mois ou plus) ont des contacts avec lui par téléphone ou par lettre au moins une fois par semaine lorsqu'ils séjournent chez leur mère, comparativement à moins du quart des enfants qui ne le voient presque jamais (moins d'une semaine). En fait, plus de la moitié des enfants qui ont passé moins d'une semaine par année avec leur père n'ont pas eu avec lui de contacts par lettre ou téléphone sur une base mensuelle. On remarquera, par ailleurs, que les enfants qui voient peu leur père mais qui entretiennent avec lui des contacts réguliers par lettre ou par téléphone ne semblent pas recourir à cette stratégie à cause de la distance qui les sépare. Dans près de la moitié des cas, les enfants vivaient en fait à moins de 10 kilomètres du domicile de leur père et très peu habitaient à plus de 100 kilomètres (données non présentées). Vraisemblablement, la variable construite pour qualifier la fréquence des contacts pères/enfants semble décrire de façon satisfaisante l'importance des liens effectifs qu'ont eus les pères séparés et leurs enfants au cours des 12 mois précédant l'enquête.

Certaines analyses seront, on l'a vu plus tôt, menées à partir de l'échantillon des pères plutôt qu'à partir de celui des enfants. Comme nous voulons caractériser les pères séparés en fonction de la fréquence des contacts qu'ils ont avec leurs enfants, la question suivante s'est posée : comment classer les pères ayant des enfants qu'ils voient à des fréquences différentes? Des 291 pères des enfants retenus pour l'analyse (voir le tableau 1), 110 avaient en fait plus d'un enfant,

et 40 % d'entre eux ont déclaré passer un nombre différent de jours avec chacun de leurs enfants. Dans 60 % des cas, la fréquence des contacts varie d'un enfant à l'autre, et ce même lorsque le nombre de jours est regroupé en quatre catégories. Fallait-il alors privilégier le temps passé par le père avec l'aîné ou avec le cadet de ses enfants comme mesure représentative des contacts pères/enfants? Après un examen détaillé des données, nous avons conclu que le calcul de la moyenne du nombre de jours passés par le père avec ses enfants s'avérait la meilleure façon de résumer le nombre des contacts pères/enfants. Le nombre moyen de jours ainsi établi a ensuite été regroupé en fonction des quatre catégories retenues pour l'analyse. La répartition des deux échantillons de pères et d'enfants établie en fonction du temps passé chez le père est comparée au tableau 5. On remarquera l'écart très faible qui sépare les deux séries de pourcentages.

Tableau 5 : Effectifs des enfants et des pères selon la fréquence des contacts père-enfant

	Fréquence des contacts père-enfant				Total
	Moins d'une semaine	1 semaine à 2 mois	2 à 5 mois	5 mois et plus	
Effectifs des enfants					
N ^a	98	95	98	127	418
%	23,4	22,8	23,4	30,4	100
Effectifs des pères					
N ^a	67	69	68	87	291
%	23,1	23,8	23,3	29,8	100

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale (ESG) sur la famille, 1995.

^a Données pondérées ramenées à la taille de l'échantillon initial.

III. PROFIL DES PÈRES SELON LA FRÉQUENCE DES CONTACTS AVEC LEURS ENFANTS

A. CARACTÉRISTIQUES SOCIO-DÉMOGRAPHIQUES AYANT TRAIT AUX ENFANTS

À partir de l'échantillon des enfants, nous étudions dans cette section diverses caractéristiques socio-démographiques que des études nord-américaines et européennes ont jugées pertinentes pour l'analyse des contacts entre les pères et leurs enfants (pour une revue, voir Cooksey et Craig, 1999). Ces facteurs incluent l'âge de l'enfant au moment de l'enquête et de la séparation de ses parents, la durée écoulée depuis la séparation, le type d'union à sa naissance ainsi que divers éléments ayant trait aux modalités de garde, dont la satisfaction du père. Plusieurs des variables retenues n'étaient pas dans le fichier de micro-données sur les enfants produit par Statistique Canada. Par exemple, pour décrire la situation conjugale des parents au moment de la naissance de l'enfant, établir l'âge de l'enfant à la séparation de ses parents et calculer le temps écoulé depuis la séparation, il a fallu d'abord situer chaque enfant à l'intérieur de l'union dans laquelle il était né, le cas échéant; pour ce faire, nous avons dû combiner les informations contenues dans le fichier portant sur les enfants des répondants et celles du fichier sur les unions⁵. Le tableau 6 présente les résultats des analyses bivariées menées à partir de ces variables.

Une étude de l'histoire familiale des enfants, s'appuyant sur les données de l'Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes (ELNEJ), a révélé l'existence d'un lien étroit entre le type d'union des parents au moment de la naissance du bébé et la probabilité que cet enfant connaisse la rupture de ses parents (Marcil-Gratton, 1998). Ainsi, les enfants nés au sein d'une union libre paraissent nettement plus à risque de voir leur famille éclater que ceux dont les parents s'étaient mariés directement, et ce même au Québec où l'union libre tend à se substituer au mariage comme cadre de formation des familles. À prime abord, on aurait pu s'attendre à ce que les pères vivant en union libre soient plus enclins à maintenir des liens étroits avec leurs enfants après la séparation que les pères plus « traditionnels » mariés directement, étant donné l'égalité plus grande entre conjoints observée chez les couples qui cohabitent (Le Bourdais et Sauriol, 1998; Shelton et John, 1993). Or, nos résultats dévoilent une image différente et plus complexe. Les enfants dont les parents se sont mariés directement sont proportionnellement plus nombreux (38,1 %) à voir leur père fréquemment (5 mois et plus) que ceux dont les parents ont vécu en union libre, qu'ils se soient ou non mariés par la suite (30,0 % et 25,2 %); cependant, à l'autre bout de l'échelle, les enfants issus de parents mariés sont un peu plus nombreux (19,4 %) que les seconds (autour de 15 %) à ne presque jamais visiter leur père.

⁵ Pour plus de détails sur la création et le contenu des trois fichiers produits (fichier principal, fichier des enfants et fichier des unions), voir Statistique Canada, 1997.

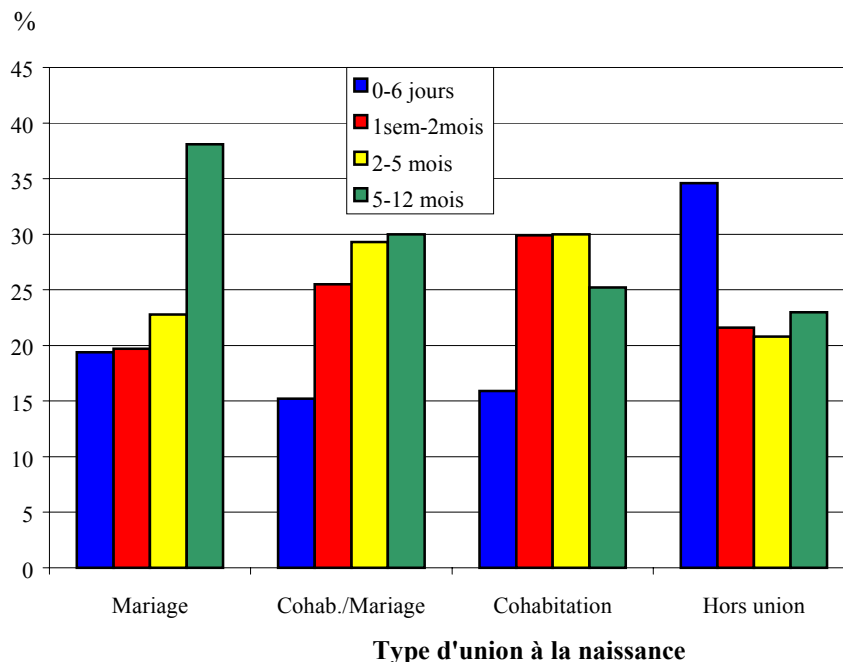
Tableau 6 : Répartition (en %) des enfants âgés de 0-17 ans selon le temps passé avec leur père et selon diverses caractéristiques socio-démographiques

Caractéristiques socio-démographiques	Temps passé avec le père				Total	%
	Moins d'une semaine	1 semaine à 2 mois	2 à 5 mois	5 mois et plus		
N ^a	98	95	98	127	418	
Type d'union à la naissance de l'enfant						
Mariage direct	19,4	19,7	22,8	38,1	100	42,4
Mariage précédé d'une union libre	15,2	25,5	29,3	30,0	100	18,9
Union libre	15,9	29,9	30,0	25,2	100	10,4
Naissance hors union	34,6	21,6	20,8	23,0	100	28,3
$\chi^2 = 19,277$; $p = 0,023$; Nb cas manquants : 44						
Âge de l'enfant à l'enquête						
0-5 ans	34,0	24,2	24,3	17,5	100	19,4
6-11 ans	17,2	20,8	29,2	32,8	100	38,3
12-14 ans	20,2	25,5	17,6	36,7	100	19,5
15-17 ans	27,7	22,4	17,8	32,1	100	22,8
$\chi^2 = 18,925$; $p = 0,026$						
Âge de l'enfant à la séparation						
0-1 an (incluant les enfants nés hors union)	36,0	25,4	20,0	18,6	100	37,8
2-5 ans	15,5	20,8	30,7	33,0	100	30,8
6-11 ans	13,7	18,9	25,8	41,7	100	24,0
12-17 ans	10,4	25,4	13,6	50,6	100	7,4
$\chi^2 = 38,497$; $p = 0,001$; Nb cas manquants : 44						
Durée écoulée depuis la séparation						
Moins de 2 ans	17,5	18,5	19,3	44,7	100	18,1
2-4 ans	13,0	24,5	24,9	37,6	100	28,8
5-9 ans	24,4	20,0	32,0	23,6	100	36,3
10 ans et plus	39,7	28,3	11,5	20,5	100	16,8
$\chi^2 = 34,159$; $p = 0,001$; Nb cas manquants : 44						
Distance entre la résidence des parents						
Moins de 10 km	18,3	11,2	26,0	44,5	100	33,6
10-49 km	15,2	26,3	30,1	28,4	100	25,9
50-399 km	19,0	32,5	28,7	19,8	100	19,0
400 km et plus	38,5	29,6	8,3	23,6	100	21,5
$\chi^2 = 52,571$; $p = 0,001$; Nb cas manquants : 9						

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale (ESG) sur la famille, 1995.

^a Données pondérées ramenées à la taille de l'échantillon initial.

Figure 2 : Répartition des enfants selon le type d'union à la naissance et le temps passé avec le père

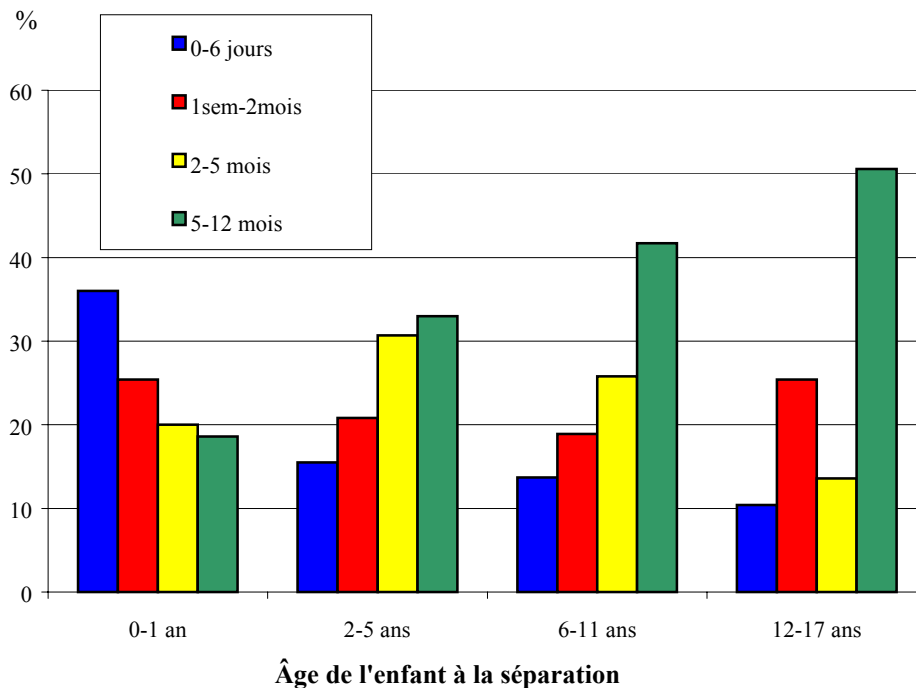


On pourrait penser que les pères garderont un lien plus étroit avec les enfants qui ont grandi assez longtemps auprès d'eux pour établir un rapport durable. Par conséquent, on s'attendrait à ce que les enfants nés hors union aient moins de contacts avec leurs pères que ceux nés de conjoints mariés ou cohabitants. C'est effectivement ce que l'on observe à la figure 2 : les enfants nés hors union sont carrément plus à risque de ne presque jamais voir leur père que ceux nés au sein d'une union; cette situation est le lot de près du tiers des premiers contre moins de 20 % des seconds. Moins prévisible, peut-être, est le fait que près du quart (23,3 %) des enfants nés hors union ont passé au moins cinq mois chez leur père au cours de l'année précédant l'enquête. Ce pourcentage est sans doute surestimé du fait que les enfants nés hors union qui ne voient pas leur père sont plus susceptibles de n'avoir pas été déclarés.

Nous avons examiné par la suite la variation des contacts pères/enfants en fonction de l'âge des enfants au moment de l'enquête. Les enfants ont été classés en fonction de quatre groupes d'âge, liés à des phases importantes de leur développement : la période préscolaire (0-5 ans); la période de l'école primaire (6-11 ans); et la période du secondaire, qui a été divisée en deux groupes (12-14 ans et 15-17 ans), l'hypothèse voulant que l'importance croissante des rapports avec les pairs dans la vie des adolescents se traduira, dans les statistiques, par une réduction du temps passé chez l'« autre » parent.

Le tableau 6 montre que les plus jeunes enfants sont ceux qui passent le moins de jours chez leur père : le tiers (34,0 %) des enfants d'âge préscolaire ne l'ont presque pas vu au cours des 12 mois précédant l'enquête, soit un pourcentage deux fois plus élevé que celui noté chez les enfants d'âge primaire (17,2 %). À l'autre bout de l'échelle, les proportions sont inversées : près du double des enfants (32,8 % contre 17,5 %) âgés de 6 à 11 ans ont passé cinq mois ou plus avec leur père. Les enfants âgés de 12 à 14 ans sont proportionnellement les plus nombreux à fréquenter souvent leur père : plus du tiers (36,7 %) ont passé au moins cinq mois chez lui au cours de la dernière année. Jusqu'ici, nos résultats corroborent ceux d'autres recherches, qui ont montré que les pères maintiennent des contacts plus réguliers avec leurs enfants plus âgés (Seltzer, 1991). Chez les adolescents de 15 à 17 ans, le portrait est, par contre, un peu moins clair. Si la proportion d'enfants qui voient souvent leur père se maintient légèrement en-deçà du tiers, le pourcentage n'ayant presque plus de contacts avec leur père dépasse le quart. L'on devrait sans doute relier ces différences aux changements de comportement qu'on observe au cours de l'adolescence. Celles-ci tiennent peut-être également au fait que ce groupe d'âge regroupe à la fois les enfants pour lesquels le temps écoulé depuis la séparation est le plus long, ainsi que ceux qui étaient les plus âgés au moment de la séparation, deux caractéristiques qui sont étroitement liées au nombre de contacts pères/enfants.

Figure 3 : Répartition des enfants selon l'âge à la séparation et le temps passé avec le père



L'âge de l'enfant à la séparation fournit un bon indice de la durée de la période pendant laquelle le père a pu tisser des liens avec ses enfants sur une base quotidienne (figure 3). À nouveau, nous avons défini des groupes d'âge qui correspondent aux périodes scolaires. Cependant, c'est le groupe d'âge préscolaire, cette fois, qui a été divisé en deux sous-groupes, afin d'identifier les enfants qui n'ont jamais vécu avec leurs deux parents ou encore ceux qui étaient encore très jeunes au moment de la séparation. Comme prévu, la proportion d'enfants qui passent au moins cinq mois par an chez leur père augmente régulièrement en fonction de l'âge qu'ils avaient au moment de la séparation : la moitié (50,6 %) des enfants âgés de 12 ans et plus lorsque leurs parents se sont séparés vivaient au moins cinq mois par année chez leur père, comparativement à moins du cinquième (18,6 %) des enfants âgés de moins de 2 ans. Ces derniers étaient trois fois et demie plus susceptibles que les premiers de n'avoir aucun contact, ou très peu, avec leur père (36,0 % contre 10,4 %); il faut relier ce résultat au fait que les enfants âgés de moins de deux ans à la séparation englobent évidemment, par définition, les enfants nés hors union.

Les études sur les liens pères/enfants révèlent que les pères tendent, avec le temps, à perdre graduellement contact avec leurs enfants. Nos résultats vont tout à fait dans ce sens. Comme on le voit au tableau 6, plus récente est la séparation, plus fréquents sont les contacts pères/enfants : un peu moins de la moitié (44,7 %) des enfants qui ont connu la séparation parentale il y a moins de deux ans voient leur père au moins cinq mois par année, comparativement à moins du quart des enfants pour lesquels la séparation remonte à plus de cinq ans.

Les trois dernières variables analysées sont évidemment étroitement liées les unes aux autres. Par exemple, les enfants qui étaient très jeunes au moment de l'enquête ont connu la séparation de leurs parents en très bas âge et ils font nécessairement partie du groupe d'enfants pour lesquels le temps écoulé depuis la séparation est court. Dans la troisième étape de la recherche, nous tenterons, à partir d'une analyse multivariée, de situer l'importance relative que chacune de ces caractéristiques exerce sur la fréquence des contacts pères/enfants.

La distance géographique séparant les domiciles respectifs des parents est un facteur clé du maintien des contacts pères/enfants. La proximité géographique facilite énormément la circulation des enfants d'une résidence parentale à l'autre et, sans cette proximité, la garde partagée devient presque impossible à envisager, étant donné les difficultés d'organisation de la vie scolaire et sociale. Comme prévu, on remarque que plus la distance séparant le domicile de chacun des deux parents est faible, plus les contacts pères/enfants sont fréquents. Ainsi, la proportion (44,5 %) des enfants qui maintiennent un contact étroit avec leur père est nettement plus élevée lorsque la distance entre les résidences des parents est inférieure à 10 kilomètres.

B. CARACTÉRISTIQUES FAMILIALES ET ÉCONOMIQUES DES PÈRES

Cette section examine la fréquence des contacts pères/enfants selon la situation conjugale et familiale des pères au moment de l'enquête et selon quelques-unes de leurs caractéristiques socio-économiques. Pour mener cette analyse, nous avons recours, tout comme dans la section suivante qui porte sur les perceptions et attitudes, à l'échantillon des pères.

Situation conjugale et familiale des pères

La trajectoire conjugale et parentale que les parents empruntent après une séparation risque de modifier les rapports qu'ils entretiennent avec leurs enfants. Former une union avec une nouvelle conjointe, vivre avec les enfants de celle-ci, avoir d'autres enfants dans le cadre d'une nouvelle union, se séparer par la suite sont autant de décisions qui risquent d'influer sur le temps et le soutien financier que les parents séparés consacrent à leurs enfants. Une recherche antérieure a montré que la fréquence des contacts pères/enfants diminue avec le remariage du père (Seltzer *et al.*, 1989). Une étude plus récente révèle toutefois l'importance de tenir compte de la présence ou non d'autres enfants au domicile du père lorsqu'on examine l'impact de la situation conjugale. Ainsi, une fois contrôlée la présence ou non d'enfants, les pères remariés seraient plus enclins à voir leurs enfants sur une base régulière que les pères cohabitants ou célibataires (c.-à-d. vivant seuls et n'ayant jamais été mariés); la naissance d'enfants au sein de la nouvelle union contribuerait, par ailleurs, à réduire la fréquence des contacts pères/enfants, mais non la présence dans le ménage des enfants de la conjointe (Cooksey et Craig, 1999). L'effet de ces événements risque donc d'être important et de varier en fonction du moment où ils surviennent.

Les données de l'ESG permettent de décrire la situation familiale des parents répondants au moment de l'enquête; elles permettent également de reconstruire les trajectoires conjugales et parentales que les répondants ont empruntées depuis la séparation. Nous avons d'abord distingué les pères séparés selon qu'ils vivaient ou non avec une nouvelle conjointe lorsqu'ils ont été rejoints par l'ESG. Nous avons cherché à savoir si les pères qui étaient sans conjointe avaient formé une autre union après la séparation; dans le cas des pères vivant en couple, nous avons précisé si le ménage regroupait des enfants autres que les enfants biologiques de l'union rompue, c'est-à-dire des enfants de la nouvelle conjointe ou nés de l'union en cours. Nous avons ainsi pu retracer l'histoire conjugale et parentale des pères à partir de la rupture de l'union dans laquelle est né leur plus jeune enfant; ont été exclus de l'analyse 29 pères pour lesquels nous ne disposons pas des informations nécessaires.

Entre le moment de la séparation (ou de la naissance d'un enfant né hors union) et l'enquête, plus de la moitié des pères séparés ont connu au moins un autre épisode familial : 54,8 % ont formé une nouvelle union 13,6 %, ont vécu avec les enfants d'une nouvelle conjointe et 12,0 % ont eu des enfants biologiques d'une autre union (données non présentées).

Au moment de l'enquête, environ la moitié des pères vivaient sans conjointe (voir le tableau 7); parmi ces derniers, près d'un père sur cinq avait toutefois connu une union entre le moment de la séparation et la tenue de l'enquête (12,9 % sur 58,3 %). Parmi les pères vivant en couple au moment de l'enquête, les deux tiers environ ont déclaré vivre en union de fait⁶, et le tiers seulement être mariés (données non présentées). La moitié des pères vivant avec une nouvelle conjointe ont déclaré vivre avec des enfants autres que ceux issus de l'union rompue (20,1 % sur 41,7 %); une fois sur deux, il s'agissait des enfants de leur nouvelle conjointe et, une fois sur deux, d'enfants nés de l'union en cours. Seulement 2 % des pères ont déclaré vivre à la fois avec des enfants de leur conjointe et des enfants issus de la nouvelle union.

⁶ Deux pères ont, en fait, déclaré vivre en union de fait avec un partenaire de sexe masculin.

Tableau 7 : Répartition (en %) des pères^a des enfants âgés de 0-17 ans selon le temps passé en moyenne avec les enfants et selon l'histoire conjugale et parentale du père

Situation familiale à l'enquête	Temps passé avec l'enfant				Total	%
	Moins d'une semaine	1 semaine à 2 mois	2 à 5 mois	5 mois et plus		
N ^b	59	64	61	78	262	
Vivant seul :						
- sans union ultérieure	25,8	20,3	22,6	31,3	100	45,4
- a déjà vécu en union ^c	11,2	33,3	23,3	32,2	100	12,9
En couple :						
- sans autres enfants présents	11,8	35,0	25,8	27,6	100	21,6
- avec autres enfants présents	34,5	15,9	23,7	25,9	100	20,1

$\chi^2 = 15,417$; $p = 0,080$; Nb cas manquants : 3

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale (ESG) sur la famille, 1995.

^a L'histoire familiale du père, à partir du moment où il ne vivait plus avec la mère du plus jeune enfant dans l'échantillon, a été calculée seulement lorsque les données nous ont permis de situer correctement la naissance de l'enfant dans la trajectoire familiale du père (chez 271 des 291 pères).

^b Données pondérées ramenées à la taille de l'échantillon initial.

^c Dans 3 cas, le père a vécu avec une nouvelle conjointe et les enfants qu'elle a eus d'une union antérieure.

Contrairement à nos attentes, la fréquence des contacts pères/enfants n'apparaît pas a priori liée de manière significative à la situation familiale ou conjugale des pères au moment de l'enquête. L'absence de liens statistiques tient sans doute, en partie, aux faibles effectifs en présence, mais aussi au biais de l'échantillon qui surreprésente les pères voyant régulièrement leurs enfants, biais qui est peut-être à mettre en rapport avec la situation familiale des pères.

Caractéristiques socio-économiques des pères

L'ESG fournit divers indicateurs de la situation socio-économique des répondants au moment de l'enquête. Le tableau 8 présente la répartition des pères en regard de certains de ces indicateurs selon la fréquence moyenne des contacts qu'ils ont avec leurs enfants.

Tableau 8 : Répartition (en %) des pères des enfants âgés de 0-17 ans selon le temps passé en moyenne avec les enfants et selon diverses caractéristiques économiques du père

Caractéristiques économiques du père	Temps passé avec l'enfant				Total	%
	Moins d'une semaine	1 semaine à 2 mois	2 à 5 mois	5 mois et plus		
N ^a	67	69	68	87	291	
Niveau de scolarité atteint						
Primaire et secondaire partiel	28,2	24,9	17,5	29,4	100	24,7
Secondaire	10,7	31,4	24,5	33,4	100	15,6
Post-secondaire	23,6	20,4	28,8	27,2	100	38,3
Universitaire	27,2	24,0	21,3	27,5	100	21,4

$\chi^2 = 8,668$; $p = 0,468$; Nb cas manquants : 6

Tableau 8 : (suite)

Caractéristiques économiques du père	Temps passé avec l'enfant				Total	%
	Moins d'une semaine	1 semaine à 2 mois	2 à 5 mois	5 mois et plus		
Revenu total au cours des 12 mois précédant l'enquête						
Moins de 20 000 \$	31,8	25,6	15,0	27,6	100	24,9
20 000 \$ - 29 999 \$	7,6	37,1	17,1	38,2	100	22,3
30 000 \$ - 49 999 \$	30,9	18,7	29,6	20,8	100	28,5
50 000 \$ et plus	4,1	17,2	37,4	41,3	100	24,3
$\chi^2 = 36,876$; $p = 0,001$; Nb cas manquants : 65						
Activité principale au cours des 12 mois précédant l'enquête						
En emploi	23,2	20,6	26,4	29,8	100	79,9
À la recherche d'un emploi	30,4	26,7	13,2	29,7	100	9,8
Autre	18,4	46,4	12,1	23,1	100	10,3
$\chi^2 = 12,404$; $p = 0,054$; Nb cas manquants : 5						
Nombre de semaines travaillées au cours des 12 mois précédant l'enquête^b						
32 semaines ou plus	23,2	19,8	27,7	29,3	100	83,7
Moins de 32 semaines	29,7	33,4	17,6	19,3	100	16,3
$\chi^2 = 6,355$; $p = 0,096$; Nb cas manquant : 1						
Travail régulier le soir, la nuit ou la fin de semaine^b						
Oui	25,7	24,4	22,6	27,3	100	61,3
Non	22,0	18,2	31,5	28,3	100	38,7
$\chi^2 = 3,436$; $p = 0,329$						

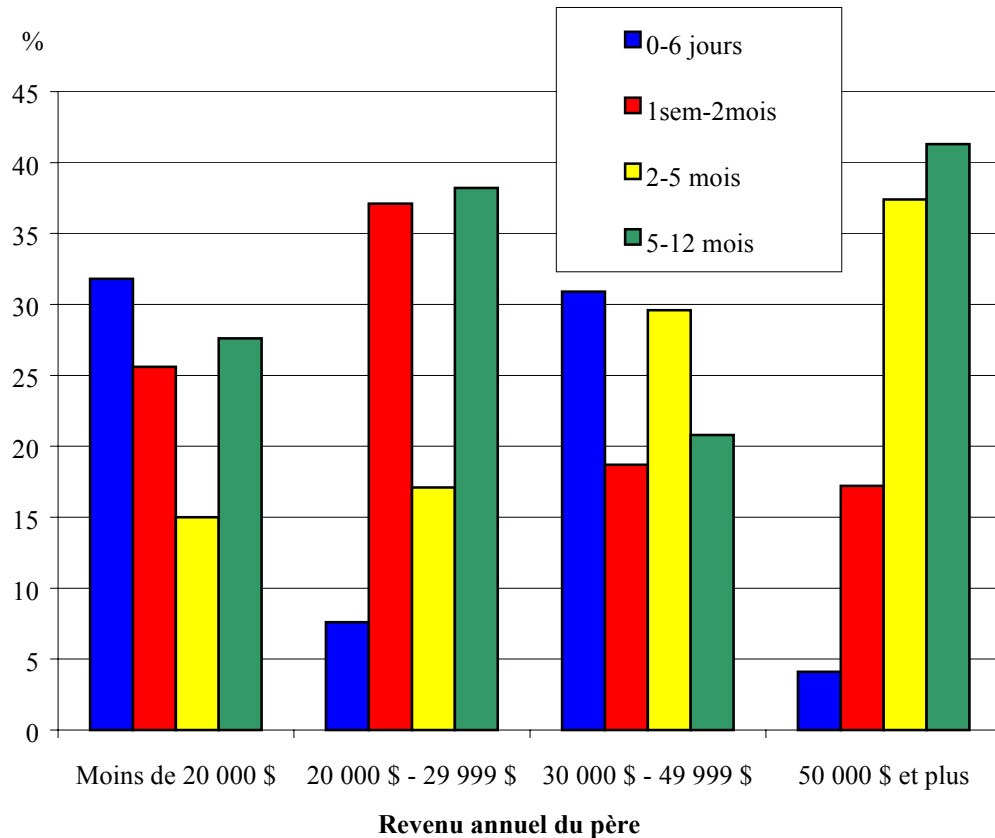
Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale (ESG) sur la famille, 1995.

^a Données pondérées ramenées à la taille de l'échantillon initial.

^b Parmi les 267 pères qui ont travaillé à un moment donné au cours des 12 mois précédant l'enquête.

Dans l'ensemble, près du quart des pères séparés n'avaient pas terminé leurs études secondaires et un pourcentage presque aussi élevé avait achevé des études universitaires. Le quart des pères ont touché un revenu personnel de moins de 20 000 \$ au cours de l'année précédant l'enquête et une proportion sensiblement égale, un revenu de plus de 50 000 \$. Dans les 12 mois précédant l'enquête, quatre pères sur cinq ont déclaré comme activité principale l'exercice d'un emploi. Parmi les 20 % des pères sans emploi, la moitié était à la recherche d'un emploi et l'autre moitié a déclaré d'autres activités (études, tenir maison ou maladie de longue durée). Enfin, parmi les pères ayant occupé un emploi ou travaillé à leur compte à un moment quelconque au cours des 12 mois précédant l'enquête, la très grande majorité a travaillé 32 semaines ou plus, et près de deux pères sur trois (61,3 %) ont déclaré travailler régulièrement le soir, la nuit ou les fins de semaine. Il est difficile de savoir dans quelle mesure l'échantillon décrit est représentatif de l'ensemble des pères séparés en regard de leurs caractéristiques socio-économiques. On peut toutefois supposer, comme le laissent entendre les résultats d'une étude américaine récente, que les pères rejoints par l'ESG de 1995 ont un statut socio-économique un peu plus élevé (Lin *et al.*, 1998).

Figure 4 : Répartition des pères selon le revenu annuel et le temps passé avec les enfants



On pourrait penser que les caractéristiques socio-économiques des pères, et plus particulièrement leurs horaires de travail, ne sont pas sans lien avec la fréquence des contacts qu'ils ont avec leurs enfants. L'analyse des données de l'ESG sur la famille révèle cependant un très faible degré d'association entre ces variables. En fait, lorsque les caractéristiques socio-économiques des pères sont étudiées en relation avec le temps moyen passé avec les enfants, on remarque que ni le niveau de scolarité, ni le fait d'être ou non en emploi, ou de travailler de jour ou sur une base régulière, n'apparaissent liés de manière significative aux contacts pères/enfants (figure 4). Seul le revenu semble affecter significativement le nombre des contacts pères/enfants. Parmi les pères bénéficiant d'un revenu personnel de 50 000 \$ et plus, 40 % ont mentionné avoir des contacts très étroits avec leurs enfants et seulement 4 % d'entre eux ne les voient presque jamais. Ce dernier pourcentage contraste avec la fraction (31,8 %) nettement plus élevée de pères disposant d'un revenu de moins de 20 000 \$ par année qui n'ont à peu près aucun contact avec leurs enfants. Ce résultat tend à confirmer l'hypothèse avancée dans d'autres travaux (Seltzer, 1994) voulant que les pères incapables financièrement de s'acquitter de leurs obligations auraient davantage tendance à couper les liens avec leurs enfants.

C. PERCEPTIONS DES PÈRES FACE À DIFFÉRENTS ASPECTS DE LA VIE CONJUGALE ET FAMILIALE

L'ESG a recueilli des informations sur les perceptions des répondants à l'égard de plusieurs aspects de la vie conjugale et familiale. Le tableau 9 présente les attitudes des pères séparés en regard de certaines facettes du rôle de père; le tableau 10 analyse les perceptions qu'ont les pères des rôles masculins et féminins; et le tableau 11 présente leurs attitudes à l'égard du bonheur.

Pour chacune des questions ayant trait aux perceptions et attitudes, les répondants devaient choisir entre quatre réponses, précisant s'ils étaient « entièrement d'accord », « d'accord », « en désaccord » ou « parfaitement en désaccord » avec l'énoncé qui leur était proposé⁷. Le fichier de micro-données produit par Statistique Canada contient aussi une autre catégorie pour les répondants sans opinion. Pour certaines variables, l'une ou l'autre des catégories extrêmes n'englobait parfois qu'un nombre très faible de pères; dans ces cas, elles ont été regroupées en fonction de la taille des effectifs. Par ailleurs, étant donné le très faible nombre de pères qui étaient « sans opinion », ces cas ont généralement été considérés comme manquants et exclus de l'analyse.

Les réponses des pères à ces questions sont analysées en fonction de la fréquence des contacts qu'ils ont avec leurs enfants. En d'autres mots, nous cherchons à savoir si les pères qui voient très peu leurs enfants diffèrent de ceux qui voient souvent les leurs, en regard de leurs perceptions et attitudes. L'analyse menée ici ne peut être qu'exploratoire : elle ne nous permettra pas d'« expliquer » les comportements des pères au chapitre des contacts avec leurs enfants à partir de leurs perceptions de divers aspects de la vie familiale au moment de l'enquête; ces perceptions peuvent tout aussi bien être le résultat que la cause des comportements observés. Elle nous fournira néanmoins quelques pistes pour interpréter les résultats observés. Dans le cadre de cette analyse, il faudra garder à l'esprit que la fréquence des contacts pères/enfants ne dépend pas uniquement des désirs ou de la volonté des pères; plusieurs autres facteurs, qui ne sont pas pris en considération ici, peuvent contribuer à accroître ou à restreindre le temps que les pères passent avec leurs enfants lorsqu'ils n'habitent pas avec la mère de ces derniers.

Les perceptions des pères face à leur rôle de père

On a demandé aux pères qui ont eu leurs enfants au sein d'une union l'effet que le divorce ou la séparation avait eu sur leurs relations avec leurs enfants. Les pères ayant eu des enfants dans le cadre d'unions différentes ont eu à répondre à cette question pour chacune des unions rompues. L'analyse qui suit porte sur l'union de laquelle est né le plus jeune enfant biologique du père. En d'autres mots, on ne s'intéresse pas aux unions rompues antérieures; sont également exclus de l'analyse les pères qui n'ont connu aucune union.

⁷ À la question portant sur l'effet de la séparation sur la relation père/enfant, les répondants devaient répondre si cet effet avait été « très positif », « positif », « négatif » ou « très négatif ».

Tableau 9 : Répartition (en %) des pères des enfants âgés de 0-17 ans selon le temps passé en moyenne avec les enfants et selon diverses perceptions face à leur rôle de père

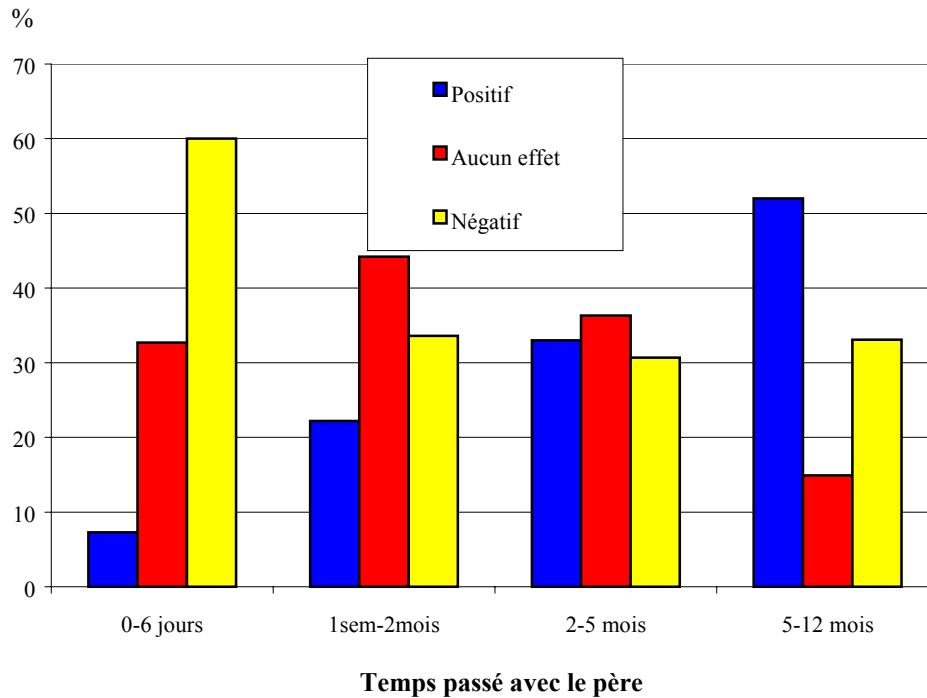
	Temps passé avec l'enfant				%
	Moins d'une semaine	1 semaine à 2 mois	2 à 5 mois	5 mois et plus	
N ^a	67	69	68	87	291
Le divorce/séparation a-t-il eu un effet sur la relation avec les enfants^b?					
Positif	7,3	22,2	33,0	52,0	32,0
Aucun effet	32,7	44,2	36,3	14,9	30,8
Négatif	49,2	17,2	2,6	7,7	16,1
Très négatif	10,8	16,4	28,1	25,4	21,1
Total	100	100	100	100	100
$\chi^2 = 48,466$; $p = 0,001$; Nb cas manquants : 21 (en plus des cas sans objet)					
Durant son enfance, le père se sentait-il très proche de son père?					
Oui	59,7	52,0	66,8	59,0	59,2
Non	40,3	48,0	33,2	41,0	40,8
Total	100	100	100	100	100
$\chi^2 = 2,975$; $p = 0,395$; Nb cas manquants : 17					
L'homme est un meilleur père que son père					
D'accord	53,4	46,4	60,4	72,7	59,1
En désaccord	46,6	53,6	39,6	27,3	40,9
Total	100	100	100	100	100
$\chi^2 = 10,114$; $p = 0,018$; Nb cas manquants : 40					
Satisfaction avec le temps passé en général avec les enfants					
Très satisfait	19,2	17,0	17,8	40,5	24,6
Satisfait	26,2	40,5	53,1	47,5	42,2
Insatisfait	54,6	42,5	29,1	12,0	33,2
Total	100	100	100	100	100
$\chi^2 = 41,626$; $p = 0,001$; Nb cas manquants : 5					
Si tout était à refaire, le père n'aurait pas eu d'enfant					
D'accord	10,2	7,5	4,8	3,1	6,2
En désaccord	61,9	64,1	56,1	47,4	56,7
Très en désaccord	27,9	28,4	39,1	49,5	37,1
Total	100	100	100	100	100
$\chi^2 = 12,042$; $p = 0,061$; Nb cas manquants : 9					
Le fait d'avoir des enfants a rendu l'homme plus heureux					
Très en accord	30,3	28,1	45,6	45,4	37,9
D'accord	54,8	53,7	47,2	53,0	52,2
En désaccord	14,9	18,2	7,2	1,6	9,9
Total	100	100	100	100	100
$\chi^2 = 18,115$; $p = 0,006$; Nb cas manquants : 6					

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale (ESG) sur la famille, 1995.

^a Données pondérées ramenées à la taille de l'échantillon des pères.

^b Information non présentée pour 79 pères d'enfants nés hors union et pour 29 pères pour lesquels il est impossible de préciser si les enfants sont nés dans ou en dehors d'une union.

Figure 5 : Effet du divorce sur la relation avec les enfants et le temps passé avec eux



Dans l'ensemble, les pères sont à peu près aussi nombreux (environ le tiers) à déclarer que la rupture d'union a eu un effet positif, aucun effet ou un effet plus ou moins négatif sur leurs relations avec leurs enfants (tableau 9). Cependant, comme nous montre la figure 5, la perception que les pères ont de l'effet de la rupture varie de façon significative selon la fréquence des contacts qu'ils ont avec ceux-ci. Environ 60 % (49,2 % + 10,8 %) des pères qui ne voient presque jamais leurs enfants trouvent que l'effet du divorce ou de la séparation a été négatif ou très négatif; ce pourcentage est presque deux fois plus élevé que celui (autour de 30 %) observé chez les trois autres groupes de pères. On remarquera que la moitié (52,0 %) des pères ayant passé cinq mois ou plus avec leurs enfants au cours des 12 mois précédant l'enquête considèrent que la séparation a en fait amélioré leurs rapports avec leurs enfants; le quart d'entre eux jugent néanmoins très négatif l'effet de la séparation ou du divorce. La rupture semble avoir contribué à rapprocher les premiers de leurs enfants; pour les seconds, on peut supposer que la séparation a eu l'effet contraire, en réduisant la fréquence des contacts pour ces pères qui étaient au départ très proches de leurs enfants.

Le fait pour un père séparé de s'être senti très proche de son propre père durant son enfance ne semble pas influencer de façon significative sur la fréquence de contacts qu'il a avec ses enfants; en fait, le pourcentage de pères se sentant proches de leur père est sensiblement le même (59 %) à la fois chez ceux qui ne voient presque jamais leurs enfants et chez ceux qui les voient cinq mois ou plus.

Dans l'ensemble, près de six hommes sur 10 se sont dits d'accord avec l'énoncé voulant qu'ils soient un meilleur père que le leur. Cette proportion varie cependant de manière significative

selon la fréquence des contacts pères/enfants. Près des trois quarts des pères (72,7 %) qui voient leurs enfants cinq mois ou plus par année se jugent meilleur père que le leur. Peut-être est-ce parce qu'ils participent à l'organisation quotidienne de la vie de leurs enfants lorsqu'ils en ont la garde, alors que leurs pères, restés unis à la mère de leurs enfants, s'en remettaient à celle-ci pour la gestion de la maisonnée. Moins facile à expliquer cependant est le fait que plus de la moitié des pères qui ne voient presque jamais leurs enfants se considèrent eux aussi meilleurs que leurs pères. Peut-être s'agit-il, cette fois, de pères qui étaient assez proches de leurs enfants mais qui ont dû mettre un terme, du moins temporaire, à ces liens après une rupture vécue comme une séparation difficile qui les éloigne de leurs enfants (Quéniart, 1999).

La satisfaction exprimée par les pères en regard du temps qu'ils passent en général avec leurs enfants est étroitement associée à la fréquence des contacts qu'ils ont avec eux. Près de neuf pères sur 10 (88,0 %) parmi ceux qui voient leurs enfants cinq mois ou plus par année se montrent satisfaits de leur situation, et quatre sur 10 s'en disent même très satisfaits. À l'autre bout de l'échelle, plus de la moitié (54,6 %) des pères qui n'ont que fort peu de contacts avec leurs enfants sont insatisfaits du temps passé avec leurs enfants.

En dépit des difficultés éprouvées, les pères ne semblent pas regretter d'avoir eu des enfants. Seulement un père sur 16 affirme que, si tout était à refaire, il n'aurait pas d'enfant. Les pères qui voient leurs enfants très souvent sont les plus certains d'avoir fait le bon choix : près de la moitié (49,5 %) se disent très en désaccord avec l'énoncé voulant qu'ils n'auraient pas d'enfants si tout était à refaire, et seulement 3,1 % sont d'accord. À l'opposé, parmi les pères qui ne voient à peu près jamais leurs enfants, un sur 10 regrette sa décision, et seulement 27,9 % sont tout à fait en désaccord avec l'idée qu'ils n'auraient pas d'enfants.

Neuf pères sur dix déclarent que le fait d'avoir des enfants les a rendus plus heureux. Le degré d'assentiment avec cet énoncé varie cependant en fonction des contacts pères/enfants. Plus les pères voient leurs enfants, plus ils se disent très en accord avec l'énoncé voulant que leurs enfants les ont rendus plus heureux (45 % chez les pères voyant leurs enfants cinq mois ou plus contre 30,3 % chez ceux les voyant moins d'une semaine); à l'opposé, moins ils voient leurs enfants, plus ils sont en désaccord avec cet énoncé (14,9 % contre 1,6 %).

Les perceptions des pères face aux rôles masculins et féminins

L'ESG a recueilli des informations sur la façon dont les répondants conçoivent aujourd'hui les rôles des hommes et des femmes. Pour cela, les répondants ont eu à signifier leur accord ou leur désaccord face à une série d'énoncés comme : « La meilleure façon pour une femme d'être indépendante, c'est d'avoir un emploi »; « Un homme devrait refuser une promotion au travail si cela implique de passer trop peu de temps avec sa famille ». Le tableau 10 présente les réponses des pères à ces questions en fonction du temps qu'ils passent avec leurs enfants.

Tableau 10 : Répartition (en %) des pères des enfants âgés de 0-17 ans selon le temps passé en moyenne avec les enfants et selon leurs perceptions des rôles féminin et masculin

% des pères qui sont d'accord ou en désaccord avec les énoncés suivants	Temps passé avec l'enfant				%
	Moins d'une semaine	1 semaine à 2 mois	2 à 5 mois	5 mois et plus	
N ^a	67	69	68	87	291
La meilleure façon pour une femme d'être indépendante, c'est d'avoir un emploi					
D'accord	68,0	56,6	57,6	68,5	63,0
En désaccord	32,0	43,4	42,4	31,5	37,0
Total	100	100	100	100	100
$\chi^2 = 3,574$; $p = 0,311$; Nb cas manquants : 26					
L'homme et la femme devraient tous deux contribuer au revenu du ménage					
Très en accord	3,5	15,3	12,8	13,9	11,6
D'accord	81,4	59,1	58,3	65,7	65,9
En désaccord	15,1	25,6	28,9	20,4	22,5
Total	100	100	100	100	100
$\chi^2 = 10,961$; $p = 0,090$; Nb cas manquants : 25					
Avoir un emploi, c'est bien beau, mais la plupart des femmes souhaitent réellement un foyer et des enfants					
D'accord	59,9	49,8	47,6	59,4	54,6
En désaccord	40,1	50,2	52,4	40,6	45,4
Total	100	100	100	100	100
$\chi^2 = 3,064$; $p = 0,382$; Nb cas manquants : 37					
Les tâches quotidiennes liées à l'éducation des enfants ne sont pas principalement la responsabilité des hommes					
D'accord	17,2	4,1	1,8	1,5	5,7
En désaccord	65,2	69,9	55,9	54,7	61,0
Très en désaccord	17,6	26,0	42,3	43,8	33,3
Total	100	100	100	100	100
$\chi^2 = 31,151$; $p = 0,001$; Nb cas manquants : 9					
Si un homme gagne suffisamment d'argent pour que sa femme et ses enfants vivent confortablement, il a rempli son rôle de père					
D'accord	38,0	19,6	22,6	25,8	26,2
En désaccord	51,2	63,5	55,7	60,5	58,0
Très en désaccord	10,8	16,9	21,7	13,7	15,7
Total	100	100	100	100	100
$\chi^2 = 8,656$; $p = 0,194$; Nb cas manquants : 6					
Un homme devrait refuser une promotion au travail si cela implique passer trop peu de temps avec sa famille					
D'accord	55,3	52,6	53,0	55,1	54,0
En désaccord	44,7	47,4	47,0	44,9	46,0
Total	100	100	100	100	100
$\chi^2 = 0,145$; $p = 0,986$; Nb cas manquants : 40					

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale (ESG) sur la famille, 1995.

^a Données pondérées ramenées à la taille de l'échantillon initial.

Contrairement aux questions de la section précédente, qui renvoyaient à la situation personnelle des pères, les questions sur les rôles masculins et féminins sont plus générales et ne font pas

appel à l'expérience personnelle. Certains ont pu répondre à ces questions en fonction de l'image de ces rôles que la société leur renvoie plutôt que de leurs convictions personnelles. Cette différence dans la formulation des questions explique sans doute en partie le peu de variations observées dans cette deuxième série d'analyses, soit l'absence de liens significatifs entre les opinions exprimées par les pères sur les rôles masculins et féminins et la fréquence des contacts avec leurs enfants.

Seul l'énoncé voulant que « les tâches quotidiennes liées à l'éducation des enfants ne sont pas principalement la responsabilité des hommes » paraît discriminer les pères en fonction du temps passé avec leurs enfants : les pères n'ayant à peu près aucun contact avec leurs enfants sont beaucoup plus enclins à se déclarer en accord avec cet énoncé que les pères passant deux mois ou plus par année avec ceux-ci (17,2 % contre moins de 2 %), et ils sont proportionnellement moins nombreux à exprimer un fort désaccord. Cette variable est sans doute celle qui interpellait le plus directement les pères en regard de leur vie personnelle.

Les attitudes des pères à l'égard du bonheur

Le tableau 11 examine les attitudes des pères à l'égard du bonheur. Neuf hommes sur dix considèrent comme important ou très important d'avoir une relation de couple durable pour être heureux dans la vie; environ la moitié seulement considèrent le mariage comme étant important. Environ les trois quarts cependant estiment important d'avoir un enfant pour être heureux, et le quart juge que cela n'est pas important. Un rapide coup d'œil au tableau confirme ce que les analyses précédentes laissaient présager, à savoir que la fréquence des contacts que les pères maintiennent avec leurs enfants a un lien plus évident avec leurs attitudes en regard des rapports pères/enfants qu'en regard des rapports hommes/femmes.

Les deux questions sur l'importance de la conjugalité dans la vie des hommes ne paraissent pas liées de près au niveau des contacts pères/enfants. Par contre, le fait d'avoir un enfant semble associé significativement à la fréquence des contacts pères/enfants, mais pas toujours de la façon prévue. Les pères qui ont des contacts étroits avec leurs enfants sont les plus enclins (37,5 %) à considérer que le fait d'avoir un enfant est très important pour être heureux dans la vie, et les moins nombreux (14,6 %) à n'y attacher aucune importance. Dans les deux catégories intermédiaires de contacts, la proportion des pères qui reconnaissent l'effet très positif des enfants décroît à mesure que le temps passé avec les enfants diminue, tandis que le pourcentage ne leur accordant aucun effet augmente. Dans cet ordre d'idées, on se serait attendu que les pères qui ne voient presque jamais leurs enfants soient moins enclins à accorder beaucoup d'importance à l'enfant et, inversement, plus nombreux à n'y attacher aucune importance. Or, la situation observée est quelque peu différente. Cela pourrait tenir au fait, comme certaines études l'ont montré, que cette catégorie comprend à la fois des pères qui n'ont jamais été très proches de leurs enfants et des pères qui ont coupé les liens étroits qu'ils avaient avec ceux-ci après la séparation (Quéniart, 1999).

Tableau 11 : Répartition (en %) des pères des enfants âgés de 0-17 ans selon le temps passé en moyenne avec les enfants et selon leurs attitudes à l'égard du bonheur

% des pères qui, pour être heureux, considèrent important ou pas important le fait...	Temps passé avec l'enfant				%
	Moins d'une semaine	1 semaine à 2 mois	2 à 5 mois	5 mois et plus	
N ^a	67	69	68	87	291
...d'avoir une relation de couple durable					
Très important	57,6	37,9	50,9	46,6	48,1
Important	31,6	50,1	40,7	44,2	41,9
Pas important	10,8	12,0	8,3	9,2	10
Total	100	100	100	100	100
$\chi^2 = 6,416$; $p = 0,378$; Nb cas manquants : 2					
...d'être marié					
Très important	22,9	16,7	20,3	18,7	19,6
Important	38,0	29,4	30,0	27,0	30,8
Pas important	39,1	53,9	49,7	54,3	49,6
Total	100	100	100	100	100
$\chi^2 = 4,499$; $p = 0,609$; Nb cas manquant : 1					
...d'avoir au moins un enfant					
Très important	24,8	19,8	24,7	37,5	27,3
Important	55,0	47,0	44,7	47,9	48,6
Pas important	20,2	33,2	30,6	14,6	24,1
Total	100	100	100	100	100
$\chi^2 = 12,964$; $p = 0,044$; Nb cas manquants : 2					

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale (ESG) sur la famille, 1995.

^a Données pondérées ramenées à la taille de l'échantillon initial.

IV. RELATIONS PÈRES/ENFANTS APRÈS LA SÉPARATION : LES ATTENTES DES PÈRES ET DES MÈRES

Cette section cherche à comparer les attentes des pères et des mères séparés en regard de la prise en charge des enfants et du degré de satisfaction dont ils font état face aux modalités en vigueur au moment de l'enquête. Malgré le fait que les pères et les mères rejoints par l'ESG ne parlent pas des mêmes enfants, nous voulons explorer à quel point les mères et les pères séparés expriment des opinions semblables à l'égard du mode de garde, de la fréquence des contacts et du soutien financier des enfants. Les mères sont-elles plus ou moins satisfaites que les pères de la fréquence des contacts pères/enfants lorsque les pères ne voient, par exemple, que très rarement leur enfant? En d'autres termes, nous cherchons à apprécier si le niveau de satisfaction, pour une fréquence donnée de contacts, varie selon le sexe du parent répondant.

A. LIMITE DES DONNÉES

Avant d'entamer cette analyse, il convient d'abord de revenir sur les différences notées dans la déclaration des enfants par les parents séparés de sexe masculin et féminin, puisque ces différences auront un impact sur les résultats. Comme on l'a vu dans la section (II.A) présentant l'ESG sur la famille de 1995, les pères séparés ont tendance à sous-déclarer les enfants qu'ils ont eus dans le passé, et ce surtout lorsqu'ils n'ont que fort peu de contacts avec ces enfants. Ce problème de sous-dénombrement apparaît clairement au tableau 12. Alors que le nombre d'enfants ayant passé cinq mois ou plus chez leur père est très semblable, peu importe le sexe du parent répondant (127 les pères contre 113 les mères), le nombre d'enfants qui ne voient presque jamais leur père est plus de deux fois plus élevé lorsque la mère, plutôt que le père, a répondu à l'enquête (231 contre 98).

Un autre élément ressort aussi nettement des résultats présentés au tableau 12 : la prise en charge des enfants à temps plein après une séparation est davantage l'affaire des femmes que des hommes, et ce même si notre échantillon surestime le temps que les pères passent avec leurs enfants. Ainsi, alors que seulement un enfant sur six (67 sur 418) a été déclaré par son père comme vivant à temps plein chez lui, cette situation est le lot de 85 % des enfants déclarés par la mère (576 sur 676). Ce fait est loin d'être sans conséquences pour notre analyse, étant donné que certaines questions n'ont pas été posées aux répondants qui ont déclaré vivre à temps plein avec leurs enfants, en raison de la complexité des cheminements suivis dans le questionnaire de l'ESG.

Seules les questions portant sur la satisfaction des parents eu égard aux modalités de garde ont été posées pour chaque enfant biologique déclaré par les mères et les pères séparés. Quant aux autres aspects de la prise en charge des enfants, on ne dispose d'information que pour les enfants qui ont passé une certaine fraction de l'année à la fois chez l'un et l'autre de leurs deux parents séparés. Dans bien des cas, l'intérêt de comparer l'information amassée chez les pères et les mères qui n'ont pas la garde à temps plein de leurs enfants est assez limité, étant donné que ces informations sont disponibles seulement pour les 15 % des enfants que les femmes ont déclarés comme ne vivant pas à temps plein avec elles.

Tableau 12 : Effectifs d'enfants retenus pour l'étude de certaines questions concernant les arrangements de garde, selon le sexe du parent répondant et selon le temps passé avec le père

	Temps passé avec le père									
	Enfants déclarés par leur père					Enfants déclarés par leur mère				
	Moins d'une semaine	1 semaine à 2 mois	2 à 5 mois	5 mois et plus	Total	Moins d'une semaine	1 semaine à 2 mois	2 à 5 mois	5 mois et plus	Total
Effectifs totaux ^a	98	95	98	127	418	231	194	138	113	676
Exclusions										
1-Enfants déclarés vivant à temps plein chez le répondant	-0	-3	-3	-61	-67	-219	-190	-131	-36	-576
Effectifs retenus	98	92	95	66	351	12	4	8	77	100
2-Enfants ayant vécu 365 jours chez l'autre parent	-81	-0	-0	-0	-81	-0	-0	-0	-14	-14
Effectifs retenus	17	92	95	66	337	231	194	138	99	662

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale (ESG) sur la famille, 1995.

^a Données pondérées ramenées à la taille de l'échantillon initial.

Par exemple, pour les enfants vivant à temps plein chez le parent répondant, on ignore l'opinion de ce parent en regard de sa contribution aux besoins financiers de l'enfant ou du degré de satisfaction exprimé face à la fréquence des contacts avec l'enfant; cette situation touche les 67 enfants qui ont été déclarés comme vivant à temps plein avec leur père et les 576 autres déclarés par leur mère (voir le tableau 12). De façon corollaire, pour les enfants qui ont été déclarés comme vivant à temps plein avec leur « autre parent », on ne connaît pas l'opinion des répondants au sujet de la contribution financière de l'autre parent et de la fréquence des contacts avec les enfants; cette situation touche, par exemple, 81 des enfants déclarés par les pères mais seulement 14 enfants déclarés par les mères.

Une précision supplémentaire s'impose au sujet de la comparabilité des opinions des hommes et des femmes en ce qui a trait à la contribution des pères aux besoins financiers des enfants. Comme répondants, seuls les pères ayant déclaré fournir un soutien financier ont eu à préciser s'ils étaient ou non satisfaits de leur contribution; les mères, par contre, ont exprimé leur degré de satisfaction face au soutien fourni par le père, peu importe que ce dernier ait ou non fourni un soutien économique.

Malgré les limites mentionnées ci-dessus, l'ESG de 1995 sur la famille permet certaines analyses intéressantes, à la condition que les effectifs à l'étude soient clairement circonscrits. Premièrement, les données de l'ESG permettent de comparer le niveau de satisfaction rapporté directement par les hommes et les femmes en regard des modalités de garde (avec qui vit l'enfant), puisque cette question a été posée pour chaque enfant. Deuxièmement, on peut comparer sans problème la satisfaction exprimée par les hommes et les femmes à propos du temps que les pères ont passé avec leurs enfants. Les pères ont répondu à cette question, sauf pour les enfants qui vivaient à temps plein avec eux; de même, les mères ont donné leur avis sur la fréquence des contacts pères/enfants, sauf pour les enfants vivant à temps plein chez leur père. Les deux questions couvrent donc des populations comparables. La seule limitation est que nous ignorons l'opinion des parents (les mères comme les pères) lorsque le père vit à temps plein avec l'enfant. Enfin, on peut comparer le niveau de satisfaction des hommes et des femmes au sujet de la contribution financière des pères, mais en se limitant aux enfants pour lesquels les pères ont fourni un soutien financier; il faut donc exclure de l'étude les enfants dont les mères ont déclaré que le père n'avait fourni aucun soutien financier pour l'enfant.

B. SATISFACTION FACE AUX MODALITÉS DE GARDE

Lieu où vit l'enfant et personne avec laquelle il vit

Les modalités de garde de l'enfant ne semblent pas poser de problèmes majeurs pour la grande majorité des pères et des mères séparés qui ont été rejoints par l'enquête : pour 78,6 % des enfants qu'ils ont déclarés, les hommes se sont dits satisfaits du lieu où vivait l'enfant et de la personne avec qui il vivait, et les femmes ont fait de même pour 94,0 % de leurs enfants (voir le tableau 13). Il n'en reste pas moins que quatre fois plus de pères que de mères se montrent insatisfaits des modalités de garde (18,4 % contre 4,5 %).

Chez les pères interviewés, on observe une association étroite entre la fréquence des contacts avec l'enfant et le degré de satisfaction enregistré : plus les contacts pères/enfants sont fréquents, plus les pères se montrent satisfaits. Parmi les enfants ayant passé au moins cinq mois chez leur père, près de neuf fois sur dix (88,3 %) les hommes se sont dits satisfaits des modalités concernant chaque enfant, comparativement à sept fois sur dix lorsque l'enfant avait passé moins de deux mois chez son père; on notera toutefois que les pères sont plus souvent sans opinion au sujet des enfants qu'ils ne voient presque jamais. L'examen des données détaillées (non présentées) a en fait montré que, dans le cas de 95 % des enfants passant plus de la moitié de l'année avec eux, les pères sont satisfaits des modalités de garde, tandis qu'à l'autre extrême, ils se disent insatisfaits dans le cas du tiers des enfants avec qui ils n'avaient eu aucun contact au cours de l'année précédant l'enquête.

Tableau 13 : Répartition (en %) des enfants âgés de 0-17 ans selon le niveau de satisfaction des pères et des mères concernant 1) les modalités de résidence^a et 2) la fréquence des contacts entre le père et l'enfant, et selon le temps passé avec leur père

Niveau de satisfaction	Temps passé avec le père				Total
	Moins d'une semaine	1 semaine à 2 mois	2 à 5 mois	5 mois et plus	
1) Les modalités de résidence					
Père^b					
- Satisfait	70,1	69,5	83,2	88,3	78,6
- Insatisfait	20,7	27,7	15,7	11,7	18,4
- Sans opinion	9,2	2,8	1,1	-	3,0
Total	100	100	100	100	100
N ^c	95	95	98	127	415
$\chi^2 = 29,088$; $p = 0,001$; Nb cas manquants : 3					
Mère^b					
- Satisfaite	93,9	97,4	95,4	86,6	94,0
- Insatisfaite	3,7	1,9	4,4	10,6	4,5
- Sans opinion	2,4	0,7	0,2	2,8	1,5
Total	100	100	100	100	100
N ^c	228	194	138	113	673
$\chi^2 = 18,705$; $p = 0,005$; Nb cas manquants : 3					

Tableau 13 : (suite)

Niveau de satisfaction	Temps passé avec le père				Total
	Moins d'une semaine	1 semaine à 2 mois	2 à 5 mois	5 mois et plus	
2) La fréquence des contacts entre le père et l'enfant^d					
Père					
- Satisfait	39,0	62,3	76,9	81,6	63,6
- Insatisfait	53,3	37,7	23,1	18,4	34,3
- Sans opinion	7,7	-	-	-	2,1
Total	100	100	100	100	100
N ^c	95	92	95	66	348
$\chi^2 = 53,043$; $p = 0,001$; Nb cas manquants : 3					
Mère					
- Satisfaite	47,8	63,5	81,9	87,3	65,6
- Insatisfaite	47,0	33,8	16,5	10,0	31,1
- Sans opinion	5,2	2,7	1,6	2,7	3,3
Total	100	100	100	100	100
N ^c	226	194	138	98	656
$\chi^2 = 69,921$; $p = 0,001$; Nb cas manquants : 6					

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale (ESG) sur la famille, 1995.

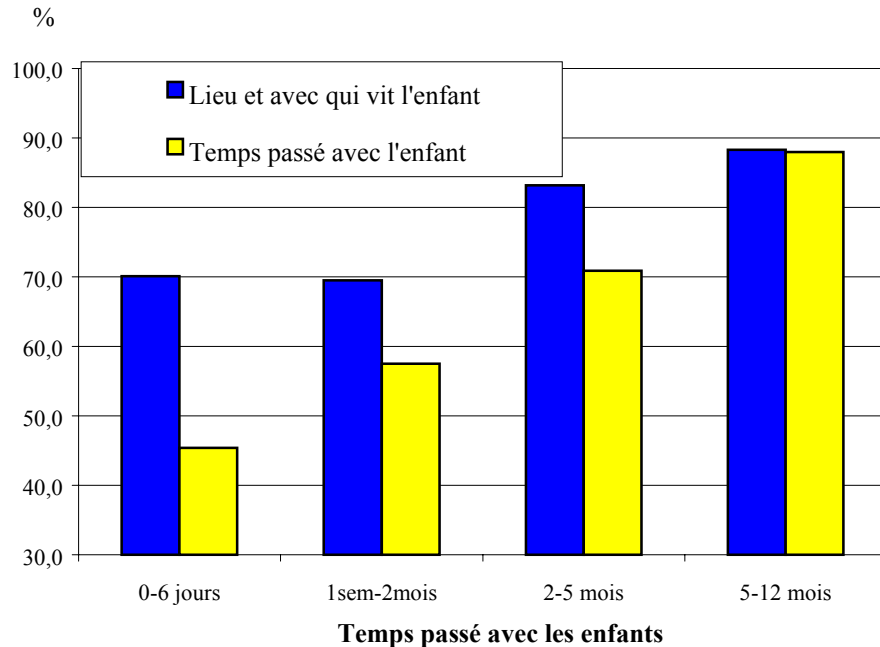
^a « Living arrangement » dans la version anglaise du questionnaire a été traduit par « Le lieu et avec qui l'enfant vit ».

^b Pour chaque catégorie de contact, sauf à cinq mois et plus, la différence entre la satisfaction des pères et des mères est significative à 0,01.

^c Données pondérées ramenées à la taille de l'échantillon initial.

^d Question posée seulement pour les enfants ne vivant pas à temps plein chez leur père : 351 enfants déclarés par les pères; 662 par les mères.

Figure 6 : Proportion des pères satisfaits des modalités de résidence et le temps passé avec les enfants



Au total, les hommes se sont déclarés insatisfaits des modalités de garde pour 74 enfants et les femmes, pour 18 enfants (données non présentées). En d'autres mots, comme la figure 6 nous montre clairement, les pères ont exprimé plus d'insatisfaction à cet égard que les mères. Les raisons invoquées sont diverses. Les hommes voyant peu leurs enfants auraient aimé passer davantage de temps avec eux, et ceux les voyant souvent auraient souhaité avoir la garde légale. Les hommes ont mentionné une « autre raison » dans environ la moitié des cas et les femmes, dans plus de 60 % des cas; sous cette appellation, on trouve une variété de raisons reliées à la vie de l'enfant chez l'autre parent et qui s'apparentent à des « reproches » la façon dont l'autre parent s'acquitte de son rôle parental (style de vie, présence d'une nouvelle conjointe, environnement physique, manque d'affection ou de discipline, etc.).

Nombre de contacts entre le père et l'enfant

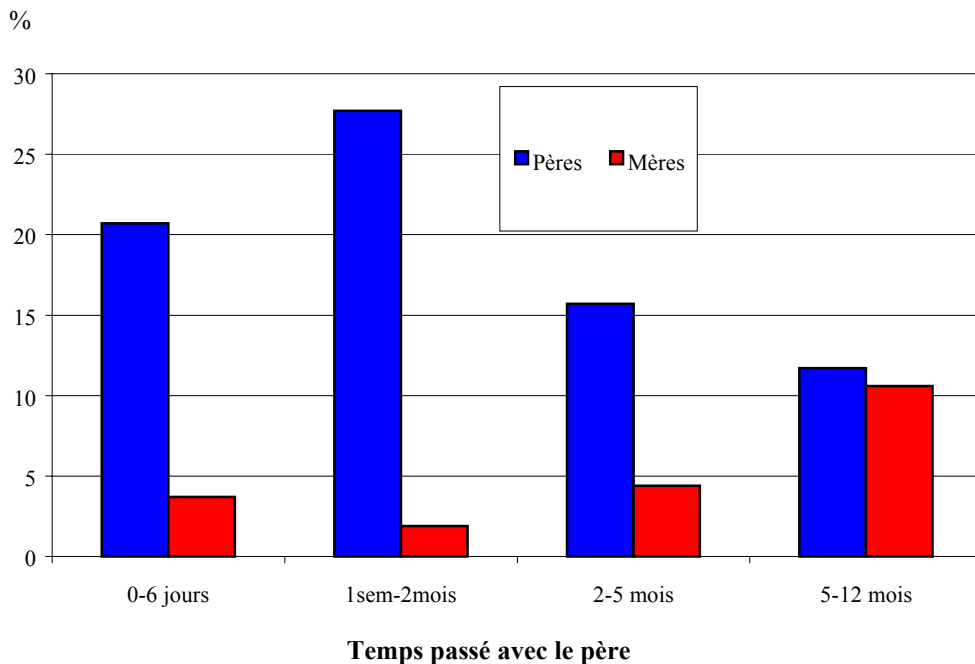
Le niveau de satisfaction exprimé par les mères et les pères diminue considérablement quand la question porte directement sur le nombre de contacts entre le père et son enfant (voir la deuxième section du tableau 13). En ce qui a trait à environ le tiers des enfants déclarés, les hommes (34,3 %) aussi bien que les femmes (31,1 %) se déclarent insatisfaits de la fréquence des contacts pères/enfants. Dans les deux cas, l'insatisfaction apparaît la plus fréquente lorsque le père a très peu vu son enfant au cours de l'année précédant l'enquête : près d'une fois sur deux, les pères (53,3 %) ou les mères (47,0 %) se disent insatisfaits de la fréquence des contacts entre l'enfant et son père. Le degré de satisfaction croît au fur et à mesure que le temps passé par les pères avec leurs enfants augmente, et ce tant chez les mères que chez les pères. La similarité observée entre les hommes et les femmes n'est peut-être pas sans liens avec les biais de l'échantillon; en raison des cheminements suivis dans le questionnaire, les enfants vivant à

temps plein chez leur père se trouvent exclus de l'analyse, faisant en sorte que les échantillons d'enfants déclarés par les pères ou les mères se ressemblent davantage.

Quelles raisons sont invoquées pour justifier l'insatisfaction exprimée? En très grande majorité (85,6 %), les hommes déclarent qu'ils auraient souhaité avoir des contacts plus fréquents avec leurs enfants; en corollaire, presque autant de femmes mentionnent que les contacts pères/enfants sont inexistantes ou trop restreints.

De l'analyse qui précède, il ressort que les pères, tout en étant relativement satisfaits du lieu où vit l'enfant et de la personne avec qui il vit, se plaignent néanmoins de passer trop peu de temps avec leurs enfants. En d'autres termes, on peut supposer que les pères ne veulent pas tant avoir la garde de leurs enfants que simplement accroître la fréquence des contacts avec eux (figure 7), auquel cas ils feront peut-être porter le blâme à la mère, qui les empêche de voir leurs enfants. De leur côté, la quasi totalité des mères se disent satisfaites des modalités de garde de leurs enfants, mais elles aussi aimeraient que le père ait des contacts plus fréquents avec ses enfants; dans ce cas-ci, on peut présumer qu'elles soulèveront le manque d'intérêt manifesté par le père.

Figure 7 : Proportion des mères et des pères insatisfaits des modalités de résidence selon le niveau de contact père/enfant



C. LE SOUTIEN FINANCIER POUR SUBVENIR AUX BESOINS DE L'ENFANT

Au-delà du manque de renseignements sur certains groupes d'enfants, l'imprécision des questions rend difficile l'analyse du soutien financier des pères. Aux parents répondants, on a demandé : « Fournissez-vous un soutien financier pour subvenir aux besoins de votre enfant? »; on leur a également posé une question similaire au sujet du soutien offert par l'autre parent. Ces questions semblent avoir été interprétées par certains répondants comme touchant strictement au paiement d'une pension alimentaire et par d'autres, comme renvoyant à un soutien beaucoup plus général. Par conséquent, on ignore si le soutien financier que déclarent les pères vivant quelques mois par an avec leur enfant concerne le versement d'une pension à la mère ou s'il renvoie aux coûts assumés lorsque l'enfant habite chez eux. L'interprétation des réponses est d'autant plus difficile lorsque la quantité des contacts pères/enfants est élevée. Un certain nombre de pères ont, par exemple, déclaré n'avoir fourni aucun soutien financier pour un enfant qui a passé au moins cinq mois chez eux au cours de l'année précédant l'enquête; ces pères ont vraisemblablement interprété la question comme renvoyant au paiement d'une pension alimentaire. D'autres ont déclaré fournir un soutien financier, lequel pourra ou non comprendre le versement d'une pension alimentaire à la mère de l'enfant.

On se rappellera, par ailleurs, que la propension des pères à déclarer les enfants qu'ils ont eus d'une union précédente est étroitement liée au soutien financier fourni par le père, les hommes étant davantage portés à déclarer les enfants qu'ils voient régulièrement et pour lesquels ils paient une pension alimentaire (voir la section II.A). Ce constat ressort clairement de l'examen du tableau 14. On y découvre que la proportion de pères séparés rejoints par l'ESG de 1995 qui affirment contribuer au soutien financier de leurs enfants est nettement plus élevée que ce que les statistiques sur les pensions alimentaires nous ont appris à penser, et plus élevée selon que le répondant est le père plutôt que la mère (77,9 % contre 51,6 %). Peu importe les biais de l'échantillon des enfants déclarés par les pères, la propension des pères à fournir un soutien financier pour subvenir aux besoins de l'enfant est plus faible (61,0 %) chez les pères qui ne voient presque jamais leur enfant que chez ceux (plus de 80 %) qui passent entre une semaine et cinq mois avec leur enfant.

L'association observée entre la fréquence des contacts pères/enfants et le soutien financier apporté par le père est plus nette lorsqu'on prend le point de vue des femmes. Selon les déclarations des mères, trois fois plus d'enfants ayant passé plus d'une semaine par année avec leur père ont bénéficié de son soutien financier que les enfants n'ayant que très peu de contacts avec leur père (plus de 60 % contre 21,8 %). Au dire des mères, près du quart des enfants ayant passé au moins cinq mois avec leur père pendant l'année précédant l'enquête n'auraient cependant fait l'objet d'aucun soutien financier; vraisemblablement, il s'agit de femmes qui ont interprété la question sur le soutien financier comme renvoyant strictement au paiement d'une pension alimentaire.

**Tableau 14 : Répartition (en %) des enfants âgés de 0-17 ans selon
1) qu'ils bénéficient ou non d'un soutien financier de leur père et
2) le niveau de satisfaction concernant ce soutien financier;
selon le sexe du parent répondant et le temps passé avec le père^a**

	Temps passé avec le père				Total
	Moins d'une semaine	1 semaine à 2 mois	2 à 5 mois	5 mois et plus	
1) Soutien financier des pères^b :					
Père					
- Oui	61,0	83,5	91,2	75,8	77,9
- Non	39,0	16,5	8,8	24,2	22,1
Total	100	100	100	100	100
$\chi^2 = 27,748$; $p = 0,001$; Nb cas manquant : 1					
Mère					
- Oui	21,8	65,8	62,4	76,8	51,6
- Non	78,2	34,2	37,6	23,2	48,4
Total	100	100	100	100	100
$\chi^2 = 127,391$; $p = 0,001$; Nb cas manquants : 8					
2) Niveau de satisfaction concernant ce soutien financier^c :					
Père					
- Satisfait	68,6	76,4	73,9	89,8	76,5
- Insatisfait	23,8	23,6	24,7	10,2	21,5
- Sans opinion	7,6	---	1,4	---	2,0
Total	100	100	100	100	100
$\chi^2 = 16,701$; $p = 0,010$; Nb cas manquants : 4					
Mère					
- Satisfaite	63,3	50,9	76,8	88,5	67,8
- Insatisfaite	36,3	45,6	23,2	10,6	30,6
- Sans opinion	0,4	3,5	---	0,9	1,6
Total	100	100	100	100	100
$\chi^2 = 37,212$; $p = 0,001$; Nb cas manquants : 4					

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale (ESG) sur la famille, 1995.

^a Données pondérées ramenées à la taille de l'échantillon initial.

^b Question posée seulement pour les enfants ne vivant pas à temps plein chez leur père : 351 enfants déclarés par les pères; 662 par les mères.

^c Parmi les enfants pour lesquels les pères fournissent un soutien financier : 273 enfants déclarés par les pères; 337 par les mères.

Seuls les pères qui ont répondu avoir contribué aux besoins financiers de leur enfant ont été interrogés sur la satisfaction qu'ils éprouvent à l'égard de leur contribution. Nous ignorons donc l'opinion des pères concernant les 77 enfants aux besoins desquels ils ont répondu ne pas contribuer financièrement; à ceux-ci s'ajoutent les 67 enfants vivant à temps plein chez leur père au sujet desquels on n'a pas posé aux pères de question sur le soutien financier. Parmi les 269 enfants qui ont fait l'objet d'un soutien financier, les pères se disent satisfaits de leur contribution dans plus des trois quarts des cas; le niveau de satisfaction est particulièrement élevé lorsque la fréquence des contacts est de cinq mois ou plus par année.

Dans environ 20 % des cas au total, les pères se disent insatisfaits du soutien financier apporté. La raison la plus souvent invoquée est le fait de payer trop (dans 45,1 % des cas), sauf parmi les pères passant peu de temps avec leurs enfants qui affirment rarement payer trop cher (données non présentées). Pour près du tiers des enfants, les pères considèrent que leur contribution est insuffisante; pour un autre quart (22,5 %), ils se disent insatisfaits pour « d'autres raisons », souvent liées au sentiment que l'argent ne bénéficie pas directement à l'enfant ou à leur propre incapacité de payer.

À des fins de comparaison, nous avons examiné l'avis des mères au sujet de la contribution financière du père seulement dans les cas où celui-ci a effectivement fourni un soutien économique; les enfants dont la mère a déclaré que le père ne contribuait pas à leurs besoins ont ainsi été exclus de l'analyse. Même si les femmes affirment plus souvent que les hommes être insatisfaites du soutien économique fourni par le père (30,6 % contre 21,5 %), dans sept cas sur 10, elles se montrent néanmoins satisfaites quand le père contribue. Tout comme les pères, les mères sont moins enclines à se dire insatisfaites lorsque l'enfant vit une bonne partie de l'année chez son père. Enfin, la source principale de l'insatisfaction exprimée par les mères concerne le montant du soutien accordé, qui est jugé insuffisant (données non présentées); dans le quart des cas, le père n'aurait pas, au dire de la mère, payé le montant imposé par le tribunal.

D'autres recherches (Seltzer, 1994) donnent à croire que le paiement de la pension alimentaire par les pères dépend plus de la satisfaction qu'ils éprouvent à l'égard des modalités de garde que du type de garde lui-même. Les données de l'ESG de 1995 ne révèlent a priori aucune association de la sorte : que l'on s'intéresse au lieu où vit l'enfant et à la personne avec qui il vit ou au nombre des contacts pères/enfants, la proportion de pères qui déclarent fournir un soutien financier pour subvenir aux besoins de l'enfant ne varie pas en fonction du degré de satisfaction exprimé (données non présentées). On ne saurait toutefois conclure de façon définitive à l'absence de liens entre ces variables, le biais noté du côté de l'échantillon des enfants déclarés par leurs pères ou l'imprécision de la question sur le soutien économique pouvant tout aussi bien expliquer les résultats obtenus.

D. LE RÔLE DU TRIBUNAL DANS LA PRISE EN CHARGE DES ENFANTS

Une erreur de cheminement dans le questionnaire de l'ESG a fait en sorte que les deux questions portant sur le rôle du tribunal dans la prise en charge des enfants n'ont pas été posées au sujet des enfants ayant passé 12 mois chez leur autre parent au cours de l'année précédant l'enquête. On ne dispose donc pas de cette information pour les 81 enfants déclarés par leur père comme ayant vécu 12 mois chez leur mère l'année précédente, soit près de 20 % de l'échantillon des enfants déclarés par les pères, c'est-à-dire ceux qui ne voient presque jamais leur père. Heureusement, ce problème affecte beaucoup moins souvent les enfants déclarés par les mères; seulement 14 enfants déclarés par les mères ont passé toute l'année précédant l'enquête chez leur père, soit à peine 2 % de l'échantillon des enfants déclarés par les mères. Si l'on veut évaluer le rôle que le tribunal joue dans la prise en charge de l'ensemble des enfants de parents séparés, mieux vaut alors se fier aux déclarations des femmes. Par contre, pour ce qui est des enfants qui voient leur père plus d'une semaine par année, l'information fournie par les hommes et les femmes est comparable (voir le tableau 15).

**Tableau 15 : Répartition (en %) des enfants âgés de 0-17 ans selon
1) que la garde a ou non été décidée par le tribunal et
2) la conformité des répondants à la décision de la cour; selon
le sexe du parent répondant et le temps passé avec le père^a**

	Temps passé avec le père				Total
	Moins d'une semaine	1 semaine à 2 mois	2 à 5 mois	5 mois et plus	
1) La garde ou non a été décidée par le tribunal^b					
Père					
- Oui	-	60,8	56,6	58,0	-
- Non	-	39,2	43,4	42,0	-
Total	-	100	100	100	-
χ^2 non calculé ^c					
Mère					
- Oui	58,6	55,2	54,7	42,7	54,4
- Non	41,2	44,8	45,3	57,3	45,6
Total	100	100	100	100	100
$\chi^2 = 7,170$; $p = 0,067$; Nb cas manquants : 4					
2) La conformité des répondants à la décision de la cour^d					
Père					
- autant de temps	-	41,2	48,0	65,0	-
- moins de temps	-	45,7	7,1	4,5	-
- plus de temps	-	13,1	44,9	30,5	-
Total	-	100	100	100	-
χ^2 non calculé ^c					
Mère^e					
- autant de temps	38,6	56,0	67,0	53,8	51,5
- moins de temps	60,1	40,0	33,0	22,0	43,9
- plus de temps	1,3	4,0	-	24,2	4,6
Total	100	100	100	100	100
$\chi^2 = 62,355$; $p = 0,001$; Nb cas manquants : 17					

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale (ESG) sur la famille, 1995.

^a Données pondérées ramenées à la taille de l'échantillon initial.

^b Question posée seulement pour les enfants ne vivant pas à temps plein chez l'autre parent : 337 enfants déclarés par les pères; 662 par les mères.

^c χ^2 non calculé pour les enfants déclarés par les pères puisque les cas manquants sont surtout le fait des enfants qui ne voient jamais leur père.

^d Question posée seulement si la garde de l'enfant a été décidée par le tribunal : 190 enfants déclarés par les pères; 358 par les mères.

^e L'information fournie par les répondantes sur le temps relatif qu'elles passaient avec l'enfant a servi pour calculer cette distribution; si la répondante déclarait passer plus de temps que prévu avec l'enfant, on supposait que le père passait moins de temps, et vice versa.

Dans un peu plus de la moitié des cas, la garde de l'enfant a été décidée par le tribunal. L'existence d'une décision de la cour ne semble cependant pas avoir une influence significative sur le temps passé chez le père.

Quant aux enfants dont la garde a été décidée par le tribunal, on a demandé aux répondants si le temps passé avec l'enfant correspondait à ce qui avait été décidé par le tribunal. À des fins de comparaison entre hommes et femmes, nous avons inversé les réponses des mères à cette question. En d'autres termes, lorsque la femme a répondu passer plus de temps avec son enfant que prévu par la décision de la cour, nous avons conclu que c'était parce que le père avait passé moins de temps avec son enfant; inversement, nous avons conclu que le père voyait plus souvent que prévu son enfant lorsque la mère a répondu qu'elle passait moins de temps avec cet enfant.

Les parents se conforment-ils à la décision du tribunal en ce qui a trait à la fréquence des visites? Cela semble être le cas de la moitié des enfants visés par une ordonnance de la cour qui ont été déclarés par leur père ou leur mère. Pour l'autre moitié, la plus large fraction des pères ont déclaré voir leurs enfants plus souvent que prévu, mais il faut se rappeler ici que les pères qui ont le moins de contacts avec leurs enfants sont, au départ, exclus de l'analyse. L'image fournie par les mères est diamétralement opposée : aux dires de celles-ci, moins de 5 % des enfants visés par une ordonnance du tribunal verraient leur père plus souvent que la fréquence décrétée par la cour. L'écart observé entre les réponses des hommes et des femmes est intimement lié au fait que les pères qui ne voient à peu près jamais leurs enfants sont exclus de l'analyse, mais il traduit sans doute également des différences dans la perception que les pères et les mères ont du temps qu'ils passent avec leurs enfants (Lin *et al.*, 1998). En effet, même lorsqu'on se concentre sur les enfants qui ont passé au moins deux mois par année avec leur père, des différences subsistent dans les déclarations des hommes et des femmes, les mères étant toujours proportionnellement plus nombreuses à trouver que les pères passent moins de temps que prévu avec leurs enfants. Ces différences entre les sexes soulignent l'intérêt d'étudier directement les perceptions à la fois des pères et des mères si l'on espère trouver des avenues pour maintenir, voire accroître, les contacts pères/enfants.

V. LES FACTEURS QUI INFLUENT SUR LA FRÉQUENCE DES CONTACTS PÈRES/ENFANTS

Cette section vise à dégager l'effet net des facteurs qui influent sur la fréquence des contacts que les pères ont avec leurs enfants après la séparation. En d'autres termes, nous cherchons à mesurer l'effet net que certaines variables, comme l'âge des enfants au moment de la séparation ou la situation socio-économique des pères, exercent sur le temps que les pères passent avec leurs enfants, une fois contrôlées l'ensemble des variables considérées.

Les données présentent une structure particulière (dite « hiérarchique »), en ce sens que les pères peuvent avoir plusieurs enfants qu'ils voient à des fréquences différentes. La variable dépendante (fréquence des contacts pères/enfants) que l'on cherche à expliquer est mesurée séparément pour chaque enfant. Certaines des variables indépendantes prises en compte dans l'analyse sont mesurées pour chaque enfant (p. ex. âge de l'enfant à la séparation), alors que d'autres renvoient aux caractéristiques des pères (p. ex. niveau de scolarité). Ce type de données ne peut être analysé sans introduire de biais statistiques avec les modèles de régression traditionnels. Par conséquent, nous utilisons une analyse de régression multi-niveaux⁸.

La première analyse cherche d'abord à cerner dans quelle mesure la fréquence des contacts pères/enfants varie en fonction des caractéristiques socio-démographiques des pères et de leurs enfants. Dans un deuxième temps, nous tentons de mesurer à quel point les comportements des pères sont liés à leurs attitudes et perceptions face à leur rôle de père, une fois contrôlées leurs caractéristiques socio-démographiques ainsi que celles de leurs enfants.

A. CARACTÉRISTIQUES SOCIO-DÉMOGRAPHIQUES

Les variables retenues dans l'analyse de régression multi-niveaux ont été choisies en fonction des résultats obtenus dans les sections précédentes. Les caractéristiques mesurées chez les enfants sont : le sexe, l'âge au moment de l'enquête, l'âge au moment de la séparation, le temps écoulé depuis la séparation, la situation conjugale des parents au moment de la naissance et la distance entre les domiciles respectifs des parents (voir le tableau 16). Les caractéristiques des pères incluent : l'âge au moment de l'enquête, le niveau de scolarité, le régime de travail ainsi que le fait d'avoir formé une nouvelle union, d'avoir eu un enfant ou d'avoir vécu avec l'enfant d'une conjointe au sein de cette nouvelle union. La variable qu'est le régime de travail des pères réunit diverses informations recueillies au moment de l'enquête; elle comporte quatre catégories : 1) les pères qui n'ont pas exercé d'emploi au cours de l'année précédant l'enquête; 2) les pères qui occupaient un emploi à temps partiel⁹; 3) les pères occupant un emploi à temps plein qui travaillaient régulièrement de jour (la catégorie de référence dans l'équation); et 4) les pères occupant un emploi à temps plein qui travaillaient régulièrement le soir, la nuit ou les fins de semaine.

⁸ Pour une présentation de la méthode, voir l'annexe 1. Les auteures tiennent à remercier Alain Marchand pour la conduite des analyses de régression multi-niveaux et pour ses conseils judicieux dans l'interprétation des résultats.

⁹ Les pères qui, au cours de l'année précédant l'enquête, ont travaillé moins de 32 semaines ou qui travaillaient en moyenne moins de 30 heures par semaine ont été classés comme travaillant à temps partiel.

Le tableau 16 présente les coefficients de régression associés aux caractéristiques socio-démographiques des pères et des enfants, ainsi qu'une série d'autres statistiques. La constante dans le modèle 1 fournit la valeur moyenne de la variable dépendante, soit la racine carrée du nombre moyen de jours que les enfants passent avec leur père. Élevé au carré, ce nombre indique que chaque enfant passe, en moyenne, tout près de 70 jours par année avec son père. La plus grande partie de la variation observée dans le nombre de jours que les enfants et les pères passent ensemble se situe au niveau des pères¹⁰ : 78 % de la variation totale dans le nombre de jours que les pères passent avec leurs enfants vient de différences entre les pères; de façon corollaire, seulement 22 % de la variation se situe au niveau des enfants. En d'autres mots, l'analyse révèle que les pères ont sensiblement les mêmes comportements avec chacun de leurs enfants et que les différences observées entre enfants d'un même père sont relativement faibles.

Le modèle 4 intègre à la fois les caractéristiques des enfants et celles des pères. Les coefficients de régression présentés dans ce modèle indiquent l'effet net que chacune des variables indépendantes exerce sur le temps que les pères passent avec leurs enfants, lorsqu'on contrôle les caractéristiques à la fois des enfants et des pères. Un coefficient négatif indique que la variable considérée diminue le nombre de jours passés ensemble et un coefficient positif, qu'elle l'augmente.

L'examen des coefficients associés aux variables relatives aux enfants montre que la fréquence des contacts pères/enfants est positivement liée à l'âge que les enfants avaient au moment de l'enquête (coefficient de 0,214). En d'autres termes, les pères passent plus de temps avec leurs enfants plus âgés et cet effet persiste même lorsqu'on tient compte de la durée écoulée depuis la séparation. Par ailleurs, la fréquence des contacts tend à diminuer à mesure que le temps écoulé depuis la séparation (ou depuis la naissance lorsque l'enfant est né hors union) augmente et cette diminution se fait à un rythme très légèrement plus rapide que l'accroissement des contacts noté en fonction de l'âge des enfants (coefficient standardisé de $-0,192$ comparativement à $+0,179$; données non présentées). La distance qui sépare les domiciles respectifs des parents influe également de manière significative sur la fréquence des contacts des pères avec leurs enfants. Ainsi, les enfants dont la mère habite à 50 kilomètres ou plus de la résidence de leur père le voient nettement moins souvent que ceux dont la distance entre les domiciles des parents est de moins de 10 kilomètres (groupe de référence dans l'équation).

On remarquera que le sexe des enfants ne semble pas lié de manière significative au temps qu'ils passent avec leur père, une fois contrôlées les autres caractéristiques socio-démographiques. De même, la situation conjugale des parents au moment de la naissance de l'enfant n'est pas significativement associée à la fréquence des contacts pères/enfants. On peut penser que l'effet décelé précédemment dans l'analyse de la fréquence des contacts pères/enfants en fonction du type d'union des parents tenait à un écart dans l'âge des enfants ou dans le temps écoulé depuis la séparation plutôt qu'à la situation conjugale proprement dite. Par exemple, les enfants issus d'une union libre rompue étaient peut-être plus jeunes que les enfants nés de parents mariés directement, ce qui expliquerait en partie qu'ils voient moins souvent leur père.

¹⁰ La corrélation intra-classe, qui représente le rapport de la variance des pères à la somme de la variance des pères et de celle des enfants, est estimée à 0,78 (soit $[26,16 / (26,16 + 7,24)] = 0,78$).

Tableau 16 : Effet de diverses caractéristiques socio-démographiques (incluant l'âge des enfants au moment de l'enquête et la durée écoulée depuis la séparation) sur le temps que les pères séparés passent avec leurs enfants (coefficients γ du modèle de régression multi-niveaux) ^a

Variable ^b	Modèle 1	Modèle 2	Modèle 3	Modèle 4
Constante	8,328	8,879	-11,230	-8,984
Enfants				
Sexe (garçons)		0,173		-0,061
Âge à l'enquête		0,219*		0,214*
Durée depuis la séparation		-0,263*		-0,342*
Union à la naissance (mariage)				
- Hors union		-0,078		0,160
- Mariage précédé d'union libre		-1,232		-1,011
- Union libre		-0,279		0,073
Distance (< 10 km)				
- 10 – 49 km		0,100		-0,390
- 50 – 499 km		-2,010*		-1,827*
- 400 km et plus		-3,278*		-3,063*
Pères				
Âge			1,167*	1,094*
(Âge) ²			-0,015*	-0,014*
Scolarité complétée (secondaire)				
- < secondaire			-1,158	-1,211
- Post-secondaire			-0,280	-0,123
- Universitaire			-1,398	-0,959
Régime de travail (Plein temps/jour)				
- Sans emploi			-2,450	-1,598
- Temps partiel			-2,654*	-2,634*
- Plein temps/soir et fin de semaine			-1,140	-1,318
Nouvelle union (non)			-0,204	0,536
Nouvelle naissance (non)			-1,516	-0,440
Enfant d'une conjointe (non)			0,640	0,428
Variance – niveau 2	26,16	23,36	22,93	20,33
Variance – niveau 1	7,24	6,82	7,24	6,86
Déviance	2 747,25	2 711,99	2 730,75	2 696,44
χ^2 (degrés liberté)	n.a.	35,26 (9)	16,51 (11)	50,80 (21)
R^2_2	n.a.	0,10	0,10	0,20
R^2_1	n.a.	0,10	0,10	0,18

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale (ESG) sur la famille, 1995.

^a Données pondérées ramenées à la taille de l'échantillon initial ($N_1 = 408$ enfants et $N_2 = 285$ pères).

^b Pour les variables dichotomiques et polytomiques, la catégorie de référence est inscrite entre parenthèses.

* Coefficient significatif au seuil de 0,05.

Parmi les caractéristiques des pères, seuls leur âge au moment de l'enquête et leur régime de travail dans l'année précédant l'enquête s'avèrent significativement liés à la fréquence des contacts avec leurs enfants. Ni le niveau de scolarité ni le fait d'avoir formé une nouvelle union et d'avoir eu un enfant ou vécu avec l'enfant d'une conjointe dans le cadre de cette union ne semblent influencer de manière significative sur le temps que les pères passent avec leurs enfants.

L'effet de l'âge des pères sur la fréquence des contacts qu'ils entretiennent avec leurs enfants n'est pas linéaire. Les coefficients de régression attachés à l'âge et à l'âge au carré des pères sont tous deux significatifs. Le premier coefficient est positif, ce qui révèle que le nombre de jours passés avec les enfants croît dans un premier temps en fonction de l'âge du père, et ce jusqu'à un certain âge; une fois ce sommet atteint, il se met progressivement à diminuer, comme l'indique le coefficient négatif associé à l'âge au carré. L'établissement de la courbe à partir des coefficients de régression attachés à l'âge du père montre que la fréquence des contacts augmente jusqu'à 39 ans, âge à partir duquel elle commence à décliner.

Par ailleurs, les pères qui occupent un emploi à temps partiel passent moins de temps avec leurs enfants que les pères qui travaillent à temps plein, de jour (coefficient de $-2,634$ pour les premiers comparativement à 0 pour les seconds). On se serait attendu à trouver le résultat contraire, c'est-à-dire que les pères travaillant à temps partiel aient peut-être plus de temps libre à consacrer à leurs enfants. Le résultat obtenu traduit peut-être davantage un effet du revenu. Les pères exerçant un emploi à temps partiel tirent sans doute des revenus moindres de leur emploi que ceux qui travaillent à temps plein. Or, on l'a vu précédemment, les pères qui jouissent de revenus plus élevés sont davantage enclins à voir leurs enfants plus régulièrement, ce qui pourrait expliquer la relation observée. Faute d'effectifs suffisants¹¹, il est toutefois impossible de cerner dans quelle mesure l'effet observé est lié à une différence de revenu, les travailleurs à temps plein jouissant généralement de revenus plus élevés, ou à une différence dans la disponibilité des pères, les emplois à temps partiel étant plus souvent caractérisés par des horaires atypiques.

L'âge des enfants à l'enquête, leur âge au moment de la séparation et le temps écoulé depuis la séparation sont trois variables en étroite corrélation les unes avec les autres; elles ne peuvent donc être incluses de façon simultanée dans l'équation. Pour situer l'importance relative que chacune de ces variables exerce sur la fréquence des contacts pères/enfants, les tableaux 17 et 18 reprennent sensiblement la même analyse que le tableau 16, mais en changeant les variables de l'équation.

¹¹ Nous n'avons pas inclus le revenu des pères dans l'équation, étant donné le nombre élevé de cas manquants pour cette variable. Par ailleurs, l'effectif des pères travaillant à temps partiel est trop petit pour que l'on puisse tenir compte des horaires de travail au sein de cette catégorie.

Tableau 17 : Effet de diverses caractéristiques socio-démographiques (incluant l'âge des enfants au moment de l'enquête et de la séparation) sur le temps que les pères séparés passent avec leurs enfants (coefficients γ du modèle de régression multi-niveaux) ^a

Variable ^b	Modèle 1	Modèle 2	Modèle 3	Modèle 4
Constante	8,328	6,986	-11,230	-10,470
Enfants				
Sexe (garçons)		0,184		-0,016
Âge à l'enquête		-0,021		-0,099
Âge à séparation		1,627*		1,504*
(Âge à séparation) ²		-0,231*		-0,200*
(Âge à séparation) ³		0,010		0,009*
Union à la naissance (mariage)				
- Hors union		1,059		1,148
- Mariage précédé d'union libre		-1,546		-1,273
- Union libre		-0,074		0,240
Distance (< 10 km)				
- 10 – 49 km		0,261		-0,211
- 50 – 499 km		-1,910*		-1,758*
- 400 km et plus		-3,002*		-2,855*
Pères				
Âge			1,167*	1,081*
(Âge) ²			-0,015*	-0,014*
Scolarité complétée (secondaire)				
- < secondaire			-1,158	-1,320
- Post-secondaire			-0,280	-0,253
- Universitaire			-1,398	-0,908
Régime de travail (Plein temps/jour)				
- Sans emploi			-2,450	-1,443
- Temps partiel			-2,654*	-2,340*
- Plein temps/soir et fin de semaine			-1,140	-1,169
Nouvelle union (non)			-0,204	0,380
Nouvelle naissance (non)			-1,516	-0,445
Enfant d'une conjointe (non)			0,640	0,343
Variance – niveau 2	26,16	22,81	22,93	20,15
Variance – niveau 1	7,24	6,60	7,24	6,63
Déviante	2 747,25	2 709,43	2 730,75	2 692,91
χ^2 (degrés liberté)	n.a.	37,82 (11)	16,51 (11)	54,33 (22)
R ² ₂	n.a.	0,12	0,10	0,21
R ² ₁	n.a.	0,12	0,10	0,20

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale (ESG) sur la famille, 1995.

^a Données pondérées ramenées à la taille de l'échantillon initial (N₁ = 408 enfants et N₂ = 285 pères).

^b Pour les variables dichotomiques et polytomiques, la catégorie de référence est inscrite entre parenthèses.

* Coefficient significatif au seuil de 0,05.

Tableau 18 : Effet de diverses caractéristiques socio-démographiques (incluant l'âge des enfants au moment de la séparation et la durée écoulée depuis la séparation) sur le temps que les pères séparés passent avec leurs enfants (coefficients γ du modèle de régression multi-niveaux) ^a

Variable ^b	Modèle 1	Modèle 2	Modèle 3	Modèle 4
Constante	8,328	6,986	-11,230	-10,500
Enfants				
Sexe (garçons)		0,184		-0,016
Durée depuis la séparation		-0,021		-0,099
Âge à séparation		1,607*		1,406*
(Âge à séparation) ²		-0,231*		-0,200*
(Âge à séparation) ³		0,010*		0,009*
Union à la naissance (mariage)				
- Hors union		1,059		1,149
- Mariage précédé d'union libre		-1,546		-1,273
- Union libre		-0,074		0,241
Distance (< 10 km)				
- 10 – 49 km		0,261		-0,210
- 50 – 499 km		-1,910*		-1,757*
- 400 km et plus		-3,002*		-2,855*
Pères				
Âge			1,167*	1,082*
(Âge) ²			-0,015*	-0,014*
Scolarité complétée (secondaire)				
- < secondaire			-1,158	-1,319
- Post-secondaire			-0,280	-0,253
- Universitaire			-1,398	-0,908
Régime de travail (Plein temps/jour)				
- Sans emploi			-2,450	-1,442
- Temps partiel			-2,654*	-2,339*
- Plein temps/soir et fin de semaine			-1,140	-1,169
Nouvelle union (non)			-0,204	0,380
Nouvelle naissance (non)			-1,516	-0,445
Enfant d'une conjointe (non)			0,640	0,343
Variance – niveau 2	26,16	22,81	22,93	20,15
Variance – niveau 1	7,24	6,60	7,24	6,63
Déviance	2 747,25	2 709,43	2 730,75	2 692,92
χ^2 (degrés liberté)	n.a.	37,82 (11)	16,51 (11)	54,33 (22)
R ² ₂	n.a.	0,12	0,10	0,21
R ² ₁	n.a.	0,12	0,10	0,20

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale (ESG) sur la famille, 1995.

^a Données pondérées ramenées à la taille de l'échantillon initial (N₁ = 408 enfants et N₂ = 285 pères).

^b Pour les variables dichotomiques et polytomiques, la catégorie de référence est inscrite entre parenthèses.

* Coefficient significatif au seuil de 0,05.

La confrontation des résultats des deux tableaux révèle l'importance que l'âge des enfants au moment de la séparation exerce sur la fréquence des contacts qu'ils ont par la suite avec leur père. Ainsi, lorsqu'on introduit dans le modèle l'âge que les enfants avaient au moment de la séparation, l'effet associé au temps écoulé depuis la séparation (tableau 18) et celui associé à l'âge des enfants au moment de l'enquête (tableau 17) deviennent non significatifs, soulignant ainsi le rôle crucial du moment de la séparation des parents dans la vie des jeunes.

On remarquera cependant que l'effet de l'âge des enfants au moment de la séparation n'est pas linéaire. Pour modéliser correctement la relation entre l'âge à la séparation et la fréquence des contacts, nous avons ajouté l'âge à la séparation élevé au carré ainsi que l'âge à la séparation élevé au cube. Le premier coefficient est positif, ce qui indique d'abord une relation positive entre l'âge que les enfants avaient au moment de la séparation et le nombre de jours qu'ils passent avec leur père; à partir d'un certain âge, cette relation s'inverse et devient négative (le coefficient du terme au carré est négatif), avant de redevenir à nouveau positive (le coefficient du terme au cube est positif). Lorsque le temps écoulé depuis la séparation (tableau 18) est contrôlé, l'établissement de la courbe à partir des paramètres de la régression montre que la fréquence des contacts pères/enfants croît dans un premier temps à mesure que l'âge des enfants au moment de la séparation augmente, et ce jusque vers l'âge de 5,5 ans; elle diminue très légèrement par la suite, et ce jusqu'à l'âge de 10 ans, âge à partir duquel la fréquence des contacts se remet à croître de façon marquée. Ce résultat ne surprend guère. En bas âge, on peut supposer que le maintien des contacts pères/enfants après la séparation est d'abord lié à la durée de la période pendant laquelle le père a pu tisser des liens étroits avec son enfant. Par la suite, entre 5 et 10 ans, la fréquence des contacts demeure à un niveau plus ou moins stable et l'augmentation notée à partir de 10 ans reflète peut-être davantage les liens concrets que les enfants ont établis avec leur père avant la séparation et leur autonomie croissante quant à la décision de voir leur père. Enfin, on notera que l'effet des autres variables de l'analyse reste sensiblement le même d'un tableau à l'autre, tout comme, d'ailleurs, la proportion de la variation expliquée.

B. ATTITUDES ET PERCEPTIONS FACE AU RÔLE DE PÈRE

Dans une deuxième étape, nous avons repris l'analyse, mais en intégrant cette fois certains des aspects de la perception des hommes quant à leur rôle de père qui se sont révélés plus tôt associés à la fréquence des contacts pères/enfants. Ces aspects incluent d'abord une première variable mesurée pour les enfants; cette variable oppose les pères qui se disent satisfaits des modalités de garde existantes (lieu où vit l'enfant et personne avec qui il vit) à ceux qui s'en montrent insatisfaits. Puis suivent une série de variables mesurées pour les pères. La première tient compte à la fois du degré de proximité des pères avec leur propre père au cours de leur enfance et de la façon dont ils se comparent à celui-ci dans leur rôle de père. Cette variable comprend quatre catégories : 1) la catégorie de référence, qui englobe les pères qui se sont sentis très proches de leur père durant l'enfance et qui considèrent être un meilleur père que le leur; 2) les pères qui étaient très proches de leur père mais qui ne se considèrent pas meilleur que lui; 3) les pères qui ne se sentaient pas très proches¹² de leur père et qui se considèrent meilleur que

¹² Les pères qui ne se sentaient pas très proches de leur père englobent également ceux qui étaient sans opinion; il en va de même pour ceux ne se considérant pas meilleurs que leur père.

lui; et 4) les pères qui n'étaient pas très proches de leur père et qui ne se considèrent pas meilleur que lui (voir le tableau 19). Les autres variables ajoutées dans le modèle confrontent : 1) les pères qui se disent très en désaccord avec l'énoncé voulant que « les tâches quotidiennes liées aux enfants ne sont pas principalement la responsabilité des hommes » au reste des pères (incluant ceux qui sont sans opinion); 2) les pères selon qu'ils considèrent ou non que « le fait d'avoir des enfants les a rendus plus heureux »; et finalement 3) les pères selon qu'ils se montrent ou non satisfaits du « temps passé en général avec les enfants ».

Le tableau 19 présente les résultats de cette analyse, lorsque l'âge des enfants au moment de la séparation et le temps écoulé depuis lors sont inclus dans le modèle. On remarquera d'abord que la prise en compte des variables liées à la perception des pères de leur rôle parental accroît la proportion de la variation expliquée entre les pères et celle entre les enfants, qui passent toutes deux d'environ 20 % à 30 % (comparer les R^2 du modèle 4 des tableaux 18 et 19). L'ajout de ces variables dans l'analyse modifie relativement peu l'effet que les caractéristiques socio-démographiques des pères et de leurs enfants exercent sur le temps qu'ils passent ensemble. Ainsi, l'âge que les enfants avaient au moment de la séparation, l'âge des pères à l'enquête ainsi que le régime de travail des pères demeurent significativement liés à la fréquence des contacts pères/enfants. On notera cependant que l'effet lié à la distance séparant les domiciles des parents n'est plus significatif lorsqu'on intègre dans l'équation les attitudes et perceptions des pères. Cela tient au fait que les pères qui habitent loin de leurs enfants et qui les voient moins souvent sont aussi plus susceptibles de se déclarer moins heureux d'avoir eu des enfants et insatisfaits du temps qu'ils passent généralement avec eux.

Tableau 19 : Effet de diverses caractéristiques socio-démographiques (incluant l'âge des enfants au moment de la séparation et la durée écoulée depuis la séparation) et de diverses perceptions des pères séparés sur le temps qu'ils passent avec leurs enfants (coefficients γ du modèle de régression multi-niveaux) ^a

Variable ^b	Modèle 1	Modèle 2	Modèle 3	Modèle 4
Constante	8,528	5,360	-8,783	-11,230
Enfants				
Sexe (garçons)		0,309		-0,056
Durée depuis la séparation		-0,059		-0,121
Âge à séparation		1,444*		1,156*
(Âge à séparation) ²		-0,215*		-0,173*
(Âge à séparation) ³		0,009*		0,008*
Union à la naissance (mariage)				
- Hors union		1,501		1,267
- Mariage précédé d'union libre		-1,059		-1,351
- Union libre		0,593		1,080
Distance (< 10 km)				
- 10 – 49 km		0,297		-0,032
- 50 – 499 km		-1,458		-0,561
- 400 km et plus		-2,997*		-1,562
Satisfait avec garde (non)		2,499*		1,446*

Tableau 19 : (suite)

Variable ^b	Modèle 1	Modèle 2	Modèle 3	Modèle 4
Pères				
Âge			0,802*	0,876*
(Âge) ²			-0,011*	-0,012*
Scolarité complétée (secondaire)				
- < secondaire			-1,112	-1,111
- Post-secondaire			-0,664	-0,575
- Universitaire			-1,517	-1,193
Régime de travail (Plein temps/jour)				
- Sans emploi			-0,726	-0,190
- Temps partiel			-3,103*	-2,538*
- Plein temps/soir et fin de semaine			-1,278	-0,965
Nouvelle union (non)			0,120	0,541
Nouvelle naissance (non)			-1,103	-0,725
Enfant d'une conjointe (non)			-0,497	-0,717
Relation avec père (très proche / meilleur)				
- Très proche / pas meilleur			-0,730	-1,126
- Pas très proche / meilleur			0,406	0,102
- Pas très proche / pas meilleur			-0,956	-1,171
≠ resp. soins enfants (≠ très en désaccord)			1,581*	0,847
Heureux d'avoir des enfants (non)			2,495*	2,293*
Satisfait temps avec enfants (non)			3,843*	3,001*
Variance – niveau 2	25,49	21,76	17,60	16,61
Variance – niveau 1	7,68	6,79	7,66	6,93
Déviance	2 533,76	2 488,43	2 472,08	2 447,13
χ^2 (degrés liberté)	n.a.	45,33 (12)	61,68 (17)	86,60 (29)
R ² ₂	n.a.	0,14	0,25	0,30
R ² ₁	n.a.	0,14	0,24	0,29

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale (ESG) sur la famille, 1995.

^a Données pondérées ramenées à la taille de l'échantillon initial (N₁ = 380 enfants et N₂ = 264 pères).

^b Pour les variables dichotomiques et polytomiques, la catégorie de référence est inscrite entre parenthèses.

* Coefficient significatif au seuil de 0,05.

L'examen des coefficients associés aux nouvelles variables introduites dans l'équation révèle une association passablement étroite entre les attitudes et perceptions des pères et la fréquence de leurs contacts avec leurs enfants. Ainsi, les pères qui se disent satisfaits des modalités de garde (lieu où vit l'enfant et personne avec qui il vit) sont aussi ceux qui passent le plus de temps avec leur enfant (coefficient de 1,446). Les pères qui considèrent que le fait d'avoir un enfant les a rendus plus heureux voient également leurs enfants plus souvent, tout comme le font d'ailleurs ceux qui se déclarent satisfaits du temps passé en général avec leurs enfants (coefficients de 2,293 et 3,001 respectivement). On notera, par ailleurs, que les pères qui se disent très en désaccord avec l'énoncé voulant que les tâches liées aux enfants ne sont pas la responsabilité des hommes ont également tendance à voir plus souvent leurs enfants que le reste des pères, mais cette différence n'est plus statistiquement significative lorsqu'on inclut dans le modèle les caractéristiques mesurées pour les des enfants. Les changements notés dans les

coefficients de régression entre les différents modèles laissent supposer que les pères plus enclins à penser que les soins aux enfants sont l'affaire des hommes sont aussi plus susceptibles d'habiter plus près de chez leurs enfants et de se déclarer satisfaits des modalités de garde (comparer les coefficients des modèles 2 et 4). En d'autres mots, les pères qui considèrent que les tâches liées aux enfants sont la responsabilité des hommes seraient justement ceux qui sont le plus enclins à prendre leurs enfants en charge.

Les résultats présentés au tableau 19 sont conformes aux attentes. On ne saurait conclure cependant sur le sens de la relation observée entre les attitudes et perceptions des pères et la fréquence de leurs contacts avec leurs enfants : la satisfaction que les pères expriment, par exemple, en regard des modalités de garde ou du fait d'avoir eu un enfant est-elle la cause ou la conséquence de leurs comportements quant au temps passé avec leurs enfants? En d'autres termes, on ne peut départager dans quelle mesure le degré de satisfaction que les pères expriment face à leur rôle de père a une incidence directe sur le temps qu'ils passent avec leurs enfants ou s'il découle, au contraire, directement du nombre de jours passés avec eux. Pour cela, il faudrait mener de nouvelles analyses qui débordent largement le cadre de la présente recherche.

VI. DISCUSSION ET CONCLUSION

La hausse des ruptures d'unions observée depuis le début des années 1970 a modifié passablement les relations entre les pères et leurs enfants. Au lendemain d'une séparation, les enfants cessent bien souvent d'habiter avec leur père et, à terme, une proportion non négligeable d'entre eux perdront contact avec lui. Or, le maintien ou non d'une relation suivie avec leur père n'est pas sans conséquence sur les conditions de vie des enfants puisque, comme diverses études l'ont montré, la propension des pères à s'acquitter de leurs obligations alimentaires paraît étroitement liée à la fréquence des contacts qu'ils ont avec leurs enfants (Marcil-Gratton et Le Bourdais, 1999). La détermination des facteurs susceptibles d'accroître la fréquence des contacts pères/enfants constitue donc une étape essentielle si l'on espère réduire les risques de pauvreté auxquels sont confrontés les enfants de parents séparés. C'était là l'objet principal de la présente recherche. Dans un premier temps, nous avons tenté de mesurer la fréquence des contacts qu'ont les pères séparés avec leurs enfants; dans un deuxième temps, nous avons cherché à cerner les facteurs qui sont susceptibles d'accroître cette fréquence. Les analyses portaient sur un échantillon de 418 enfants (biologiques ou adoptés) canadiens, âgés de 0 à 17 ans; ces enfants ont été déclarés par 291 pères qui vivaient séparés de la mère lorsqu'ils ont été rejoints par l'Enquête sociale générale (ESG), en 1995.

L'originalité de l'étude que nous avons menée réside d'abord dans le fait qu'elle prend directement en considération le point de vue des hommes plutôt que de s'appuyer uniquement sur celui des femmes, comme c'était le cas dans le passé; elle tient également au fait qu'elle combine des informations portant sur les pères et d'autres sur les enfants. Pour la première fois au Canada, l'ESG de 1995 a recueilli directement auprès des pères séparés des renseignements sur le temps qu'ils passent avec leurs enfants; cela nous a permis d'adopter une approche centrée sur les hommes, et de tenir compte de leurs attitudes et perceptions face à leur rôle parental. Par ailleurs, le recours à une analyse de régression de type multi-niveaux nous a permis de modéliser correctement l'effet que les caractéristiques mesurées séparément chez les enfants et chez les pères exercent sur la fréquence des contacts pères/enfants, c'est-à-dire de tenir compte du fait que les pères peuvent avoir plusieurs enfants avec lesquels ils n'ont pas nécessairement les mêmes comportements.

Notre analyse démontre que près du tiers des enfants qui ont été déclarés par leur père le voient très régulièrement (c'est-à-dire qu'ils ont passé cinq mois ou plus avec lui au cours de l'année précédant l'enquête); à l'autre bout de l'échelle, près du quart des enfants n'ont eu à peu près aucun contact avec leur père (c'est-à-dire qu'ils ont au total passé moins de sept jours par année avec lui) et un enfant sur six n'a passé aucun moment avec lui. Dans les faits, le portrait risque d'être nettement plus sombre que celui brossé ici. Aux dires des mères rejoints par l'ESG de 1995, un enfant sur quatre (plutôt qu'un sur six) n'aurait pas vu son père dans les 12 mois précédant l'enquête, et seulement 17 % des enfants (plutôt que 30 %) auraient passé cinq mois ou plus avec lui. Au-delà du fait que les mères et les pères séparés tendent peut-être à surestimer le temps qu'ils passent avec leurs enfants, l'écart qu'on observe entre les hommes et les femmes est lié au fait que les pères qui voient régulièrement leurs enfants sont plus susceptibles que ceux qui voient peu ou pas leurs enfants d'être rejoints par le biais d'enquêtes telles que l'ESG et de déclarer correctement le nombre d'enfants qu'ils ont eus dans le passé.

L'Enquête sociale générale de 1995 contenait également des informations sur les échanges par lettre ou par téléphone qu'ont les pères avec leurs enfants. L'exploitation de ces données a montré que les contacts par lettre ou par téléphone ne constituent pas un substitut aux visites auquel les pères recourent en raison de la distance qui les sépare du domicile de leurs enfants. Au contraire, plus les hommes voient leurs enfants, plus ils paraissent enclins à communiquer fréquemment avec eux par lettre ou par téléphone. De plus, les pères qui communiquent régulièrement par téléphone ou par lettre avec leurs enfants habitent en majorité relativement près de la résidence de ceux-ci.

L'examen des facteurs associés à la fréquence des contacts pères/enfants que nous avons effectué à partir de tableaux croisés et d'une analyse de régression multi-niveaux a mis en évidence un certain nombre de résultats. Premièrement, et comme on pouvait s'y attendre intuitivement, les pères ont sensiblement les mêmes comportements avec chacun de leurs enfants, une fois contrôlées les caractéristiques de chacun de ces enfants (sexe, âge à la séparation, etc.). En d'autres termes, l'analyse de régression multi-niveaux a montré qu'environ 75 % de la variation observée dans le nombre de jours que les pères passent avec leurs enfants vient de différences entre les pères, ce qui signifie que les différences observées entre enfants d'un même père sont relativement faibles.

Deuxièmement, le moment auquel la séparation des parents intervient dans la vie des enfants semble être un facteur déterminant de la quantité des contacts entre les pères et leurs enfants. Lorsqu'on tient compte de cette variable, l'association observée, d'une part, entre la fréquence des contacts pères/enfants et l'âge des enfants à l'enquête et, d'autre part, entre la fréquence des contacts et la durée écoulée depuis la séparation disparaît, soulignant ainsi le rôle crucial que l'âge des enfants au moment de la séparation exerce sur les liens qu'ils sont susceptibles d'entretenir avec leur père. Le nombre de jours que les enfants passent avec leur père croît, dans un premier temps, à mesure que l'âge des enfants à la séparation augmente, et ce jusqu'à l'âge de 5,5 ans; il stagne plus ou moins par la suite jusqu'à la pré-adolescence, moment à partir duquel la fréquence des contacts se remet à croître de façon marquée.

Troisièmement, la distance géographique séparant les domiciles respectifs des parents séparés est liée de façon négative au temps que les pères passent avec leurs enfants. Ainsi, les enfants qui habitent à 50 kilomètres ou plus de la résidence de leur père le voient nettement moins souvent que ceux qui résident à moins de 10 kilomètres, et l'impact de cette variable demeure significatif lorsqu'on contrôle les caractéristiques socio-démographiques des pères et de leurs enfants. À partir du moment où l'on introduit les attitudes et perceptions des pères dans l'équation, les coefficients associés à la distance se trouvent passablement réduits et deviennent dès lors non significatifs. Cela donne à croire qu'une partie de l'effet négatif précédemment attribué à la distance tient au fait que les pères qui habitent loin du domicile de leurs enfants sont plus enclins à se déclarer moins heureux d'avoir des enfants et moins satisfaits du temps qu'ils passent avec eux.

On ne peut ici départager dans quelle mesure le degré de bonheur ou de satisfaction exprimé par les pères est la cause ou la conséquence de la distance qui les sépare de leurs enfants. Une chose est claire cependant. On observe une association étroite entre les attitudes et perceptions des pères et la fréquence des contacts avec leurs enfants, et ce résultat constitue le quatrième point

saillant de notre conclusion. Ainsi, les pères qui considèrent que le fait d'avoir un enfant les a rendus plus heureux, et qui se montrent satisfaits des modalités de garde et du temps qu'ils passent avec leurs enfants sont aussi ceux qui passent le plus de temps avec eux. Ces résultats renvoient l'image de pères engagés auprès de leurs enfants, image qui contraste avec celle, souvent véhiculée dans les médias, des pères absents se désintéressant de leurs enfants. Ils soulignent également l'importance que les parents séparés s'entendent sur les modalités de garde, si l'on souhaite que les pères séparés maintiennent une relation privilégiée avec leurs enfants et s'acquittent de leurs obligations alimentaires, ces deux comportements allant de pair, comme l'ont montré des travaux récents (pour une revue, voir Le Bourdais *et al.*, 1998).

Cinquièmement, la fréquence des contacts pères/enfants est également associée à l'âge des pères et à leur régime de travail au cours de l'année précédant l'enquête. Le nombre de jours passés avec les enfants croît à mesure que l'âge des pères rejoints par l'ESG augmente, et ce jusque vers le début de la quarantaine, moment à partir duquel il se met à diminuer. Par ailleurs, les pères occupant un emploi à temps partiel passent clairement moins de temps avec leurs enfants que ceux qui travaillent régulièrement à temps plein de jour. Quelque peu surprenant au départ, ce résultat traduit peut-être le fait que les hommes occupant un emploi régulier de jour ont des horaires fixes qui s'accordent mieux avec ceux de leurs enfants que les travailleurs à temps partiel, dont les horaires sont souvent variables, ainsi que des revenus plus élevés auxquels, on l'a vu, est associée une fréquence plus élevée de contacts pères/enfants. En ce sens, nos résultats suggèrent que les pères dont les revenus ne leur permettent pas de s'acquitter de leurs obligations alimentaires auront parfois tendance à couper les liens avec leurs enfants plutôt que de maintenir une situation qu'ils jugent trop difficile.

Sixièmement, nous avons été étonnées de constater que certaines variables dont le rôle important a été souligné dans la littérature n'affectent pas de manière significative le temps que les pères vivant séparés de la mère de leurs enfants passent avec ces derniers. En particulier, nous avons été frappées par l'absence de liens significatifs entre la situation conjugale des parents au moment de la naissance de l'enfant et la fréquence ultérieure des contacts pères/enfants. De même, nous avons été surprises de constater que la formation d'une nouvelle union, tout comme la naissance d'un enfant au sein de cette nouvelle union, n'affectent pas de manière significative le temps que les pères séparés passent avec leurs enfants.

Plusieurs éléments peuvent être invoqués pour expliquer le fait que ces variables n'exercent pas un effet significatif. D'abord, la taille réduite de l'échantillon explique sans doute en partie l'absence de signification statistique de certains coefficients dont la taille est passablement élevée. De plus, le biais de l'échantillon des enfants déclarés par les pères n'est sûrement pas étranger à cette situation. D'autres études (Cooksey et Craig, 1999; Seltzer, 1991) ont montré que les pères séparés ayant vécu en union libre ou n'ayant jamais cohabité avec la mère de l'enfant sont plus susceptibles de ne presque jamais voir leurs enfants. Or, une fraction non négligeable de ces hommes risquent d'être exclus de l'échantillon de l'ESG, étant donné la difficulté plus grande des enquêtes à rejoindre les pères qui voient peu leurs enfants. Ce biais de l'échantillon pourrait donc en partie expliquer l'absence de liens significatifs notée entre la fréquence des contacts pères/enfants et la situation conjugale des parents au moment de la naissance des enfants ou encore avec la trajectoire familiale suivie par les pères après la séparation. À cet égard, il convient de rappeler que la vie conjugale et parentale de la majorité

des pères séparés ne s'arrête pas à la relation ayant entouré la naissance de l'enfant. Plus de la moitié d'entre eux avaient conclu une union entre le moment de la séparation et la tenue de l'enquête; environ un père sur huit avait vécu avec les enfants d'une nouvelle conjointe, et une proportion sensiblement égale avait eu des enfants biologiques au sein d'une autre union.

De nouvelles analyses devront être menées si l'on espère mieux comprendre les processus en cours au lendemain d'une séparation. À cet égard, le recours à des données longitudinales qui suivent les mêmes individus à mesure qu'ils traversent différentes étapes de leur vie s'impose. De telles données sont nécessaires pour qu'on arrive à démêler l'effet associé aux cohortes de l'effet du simple passage du temps dans les résultats que nous avons observés. Notre étude a montré, par exemple, que la fréquence des contacts pères/enfants varie en fonction de l'âge des pères au moment de l'enquête et de l'âge des enfants au moment de la séparation. Ces résultats ne s'appuient pas sur un échantillon d'hommes ou d'enfants que l'on aurait suivis au fil du temps mais bien plutôt sur un échantillon d'hommes et d'enfants qui ont été interviewés une seule fois, en 1995. Comment peut-on expliquer alors la relation observée entre la fréquence des contacts pères/enfants et l'âge des pères à l'enquête? Le fait que la fréquence des contacts augmente avec l'âge des pères avant de se mettre à diminuer autour de 40 ans traduit-il un effet de cycle de vie (ou passage du temps), qui ferait qu'à partir d'un certain âge les pères se désintéressent de leurs enfants, ou traduit-il plutôt un effet de cohorte, les hommes issus des générations plus jeunes étant plus enclins à maintenir des liens avec leurs enfants? De même, on peut se demander si l'effet associé à l'âge des enfants au moment de la séparation traduit un réel effet d'âge ou le fait que ces enfants aient fait l'objet de modalités différentes au moment de la séparation? L'Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes (ELNEJ), qui suit un vaste échantillon d'enfants canadiens à mesure qu'ils grandissent, permettra d'apporter des réponses à ces questions et de mettre en lumière la dynamique des relations pères/enfants qui s'instaure au lendemain d'une séparation. C'est là une des avenues de recherche que nous entendons poursuivre dans l'avenir grâce à une exploitation des données des cycles subséquents de l'ELNEJ.

Parallèlement, ces recherches devront être complétées par des analyses qui s'appuient sur d'autres enquêtes, telle l'Enquête sociale générale sur la famille, qui sera menée en 2001 par Statistique Canada. En dépit de leur richesse, les données de l'ELNEJ ont une lacune de taille lorsqu'on cherche à cerner les raisons qui expliquent que les pères restent proches de leurs enfants advenant une séparation : très peu de pères ont été interviewés dans le cadre de l'ELNEJ. On a demandé à la personne qui connaissait le mieux l'enfant de répondre au questionnaire; dans plus de 90 % des cas, cette personne est une femme, le plus souvent la mère de l'enfant. L'ELNEJ ne permet donc pas d'aborder la question des contacts pères/enfants directement du

point de vue des hommes. L'ESG de 2001 offre un potentiel intéressant de recherche dans divers aspects autres. D'une part, la majorité des difficultés (dont les problèmes de cheminement dans le questionnaire) que nous avons éprouvées devraient être aplanies d'ici la tenue de la prochaine enquête. D'autre part, l'échantillon visé est nettement (de deux à trois fois) plus gros et devrait donc permettre la poursuite d'analyses plus fines que celles que nous avons menées ici.

ANNEXE 1

Les données présentent une structure hiérarchique, en ce sens que les enfants (niveau 1) sont « nichés » à l'intérieur des pères (niveau 2), les pères pouvant avoir un nombre variable d'enfants. La variable dépendante (fréquence des contacts père/enfant) est mesurée au niveau de chaque enfant, alors que les variables indépendantes sont mesurées soit pour les enfants, soit pour les pères. Ce type de données ne peut être analysé avec les modèles de régression traditionnels estimés à partir de la méthode des moindres carrés ordinaires, car la structure hiérarchique des données introduit de la dépendance et de la covariation entre les observations partageant un même contexte (c'est-à-dire un même père), ce qui a pour effet de produire des estimés instables et des erreurs-types biaisées. Par conséquent, nous utilisons une modélisation de type « multi-niveaux » pour estimer correctement l'effet des variables indépendantes (voir Bryk et Raudenbush, 1992; Goldstein, 1995; Marchand, à paraître). Les modèles multi-niveaux ne présument pas de l'indépendance entre observations, et ils ont la propriété de produire des estimations stables des paramètres ainsi que des erreurs-types non biaisées qui tiennent compte de la covariation entre observations (Hox et Kreft, 1994). Cette méthode permet de départager la proportion de la variation dans la variable dépendante qui se situe entre les enfants de celle qui se situe entre les pères, et d'évaluer la contribution des variables indépendantes à l'explication de la variation existante à chaque niveau de la hiérarchie des données.

L'estimation des paramètres repose sur la méthode des moindres carrés itératifs généralisés (MCIG) de Goldstein (1986) et est implantée dans le logiciel MLwiN (Goldstein *et al.*, 1998). À la convergence, les estimations sont celles du maximum de vraisemblance. MLwiN produit des erreurs-types pour la partie fixe et aléatoire du modèle ainsi qu'une valeur de déviance (-2 fois le logarithme de vraisemblance) qui pourra être utilisée pour calculer un test de rapport de vraisemblance, ce dernier ayant une distribution chi-carré avec un nombre de degrés de liberté égal au nombre de paramètres supplémentaires dans le modèle (Bryk et Raudenbush, 1992).

La variable dépendante incluse dans l'analyse de régression est le nombre de jours (en durée continue) que les pères ont passés avec leurs enfants au cours de l'année précédant l'enquête ou, plus exactement, la racine carrée de ce nombre de jours; nous avons effectué cette transformation étant donné que le nombre de jours ne suit pas une distribution normale, comme le postule le modèle de régression. Certaines variables indépendantes, comme l'âge ou le temps écoulé depuis la séparation, sont introduites dans le modèle sous forme continue; d'autres, qui mesurent soit un état (p. ex. type d'union des parents à la naissance), soit un effet de seuil (p. ex. niveau de scolarité), sont entrées sous forme dichotomique ou polytomique, et la catégorie de référence est inscrite entre parenthèses (voir le tableau 16).

Les tableaux 16 à 19 présentent les résultats des analyses de régression multi-niveaux. Ils fournissent les coefficients de régression associés aux caractéristiques des pères et des enfants, ainsi qu'une série d'autres statistiques, dont la proportion de variation dans le nombre de jours expliquée par les variables indépendantes incluses dans le modèle (R^2), et la variance calculée pour les pères (niveau 2) et pour les enfants (niveau 1). Par exemple, l'ensemble des

caractéristiques des enfants (incluses dans le modèle 2 du tableau 16) contribue à expliquer 10 % de la variation observée entre les enfants (R^2_1) et 10 % de la variation observée entre les pères (R^2_2). Cette contribution est statistiquement significative à un seuil de 0,001 ($\chi^2=35,26$ avec 9 degrés de liberté).

RÉFÉRENCES

- Bryk, A.S. et S.W. Raudenbush, 1992. *Hierarchical Linear Models: Application and Data Analysis Methods*, Newbury Park: Sage Publications.
- Cooksey, E.C. et P.H. Craig, 1999. « Parenting From a Distance: The Effects of Paternal Characteristics on Contact Between Nonresidential Fathers and Their Children », *Demography*, 35: p. 187-200.
- Furstenberg, F.F., 1988. « Good Dads—Bad Dads: Two Faces of Fatherhood », dans A. Cherlin (dir.). *The Changing American Family and Public Policy*. Washington (D.C.): Urban Institute Press, p. 193-218.
- Goldscheider, F.K. et G. Kaufman, 1996. « Fertility and Commitment: Bringing Men Back In », dans J. Casterline et R. Lee (dir.), *Population and Development Review* (n° spécial sur « Fertility in the United States: New Patterns, New Theories »), 22 : p. 87-99.
- Goldstein, H., 1995. *Multilevel Statistical Models*, London: Edward Arnold, New York: Halstead Press.
- Goldstein, H., 1986. « Multilevel Mixed Linear Model Analysis Using Iterative Generalized Least Square », *Biometrika*, 73 : p. 43-56.
- Goldstein, H., J. Rasbash, I. Plewis, D. Draper, W. Browne, M. Yang, G. Woodhouse et M. Healy, 1998. *A User's Guide to MLwiN*, Multilevel models project. Institute of Education, University of London.
- Hox, J.J. et I.G.G. Kreft, 1994. « Multilevel Analysis Methods », *Sociological Methods and Research*, 22 : 283-299
- Jacobsen, L. et B. Edmondson, 1993. « Father Figures », *American Demographics*, août : p. 22-62.
- Juby, H. et C. Le Bourdais, 1999. « Where Have All the Children Gone?—Comparing Mothers' and Fathers' Declarations in Retrospective Surveys », *Canadian Studies in Population*, 26 : p. 1-20.
- Le Bourdais, C., H. Juby et H. Desrosiers, 1998. « La politique familiale à l'épreuve de la diversification des trajectoires parentales des hommes », dans R. B.-Dandurand, P. Lefebvre et J.P. Lamoureux (dir.), *Quelle politique familiale à l'aube de l'an 2000?*, Paris/Montréal, L'Harmattan, p. 141-162.
- Le Bourdais, C. et A. Sauriol, 1998. *La part des pères dans la division du travail domestique au sein des familles canadiennes*, Montréal: INRS-Urbanisation, « Études et documents » n° 69.

- Lin, I.F., N.C. Schaeffer et J.A. Seltzer, 1998. « Causes and Effects of Nonparticipation in a Child Support Survey », Princeton (N.J.): Bendheim-Thoman Center for Research on Child Well-Being, miméo.
- Marchand, A., à paraître. « L'analyse quantitative des données hiérarchiques avec les modèles multi-niveaux », dans R. Mayer et H. Dorvil (dir.), *Nouvelles configurations des problèmes sociaux et l'intervention*, Sainte-Foy (Québec): Presses de l'Université du Québec.
- Marcil-Gratton, N., 1998. *Grandir avec maman et papa? Les trajectoires familiales complexes des enfants canadiens*, Ottawa: Statistique Canada, n° de cat. 89-566-XIF.
- Marcil-Gratton, N. et C. Le Bourdais, 1999. *Garde des enfants, droits de visite et pension alimentaire : Résultats de l'Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes*, Ottawa: Équipe sur les pensions alimentaires pour enfants, Ministère de la Justice du Canada, Rapport de recherche CSR-1999-3F.
- McLanahan, S.S., J.A. Seltzer, T.L. Hanson et E. Thompson, 1994. « Child Support Enforcement and Child Well-Being: Greater Security or Greater Conflict? », dans I. Garfinkel et S.S. McLanahan (dir.), *Child Support and Child Well-Being*. Washington (D.C.): Urban Institute Press, p. 239-256.
- Poulain, M., B. Riandey et J.M. Firdion, 1991. « Enquête biographique et registre belge de population : une confrontation des données », *Population*, 46 : p. 65-87.
- Quénariat, A., 1999. « Émancipation ou désancrage social : Deux représentations de la rupture parentale chez les pères n'ayant plus de contact avec leur enfant », *Déviance et société*, 23 : p. 91-104.
- Rendall, M.S., L. Clarke, H.E. Peters, N. Ranjit et G. Verropoulou, 1997. « Retrospective and Panel Under-Reporting of Male Fertility in the United States and Britain ». Communication présentée au Congrès annuel de la *Population Association of America*, Washington (D.C.), mars.
- Seltzer, J.A., 1994. « Consequences of Marital Dissolution for Children », *Annual Review of Sociology*, 20 : p. 235-266.
- Seltzer, J.A., 1991. « Relationships Between Fathers and Children Who Live Apart: The Father's Role after Separation », *Journal of Marriage and the Family*, 53 : p. 79-101.
- Seltzer, J.A. et Y. Brandreth, 1994. « What Fathers Say about Involvement with Children after Separation », *Journal of Family Issues*, 15 : p. 49-77.
- Seltzer, J.A., N.C. Schaeffer et H.-W. Charng, 1989. « Family Ties After Divorce: The Relationship Between Visiting and Paying Child Support », *Journal of Marriage and the Family*, 51 : p. 1013-1032.

Shelton, B.A. et D. John, 1993. « Does Marital Status Make a Difference? Housework Among Married and Cohabiting Men and Women », *Journal of Family Issues*, 14 : p. 401-420.

Statistique Canada, 1997. « Enquête sociale générale 1995. Cycle 10 : La famille. Documentation sur le fichier de microdonnées à grande diffusion et guide de l'utilisateur », Ottawa, n° de cat. 12M0010GPF.